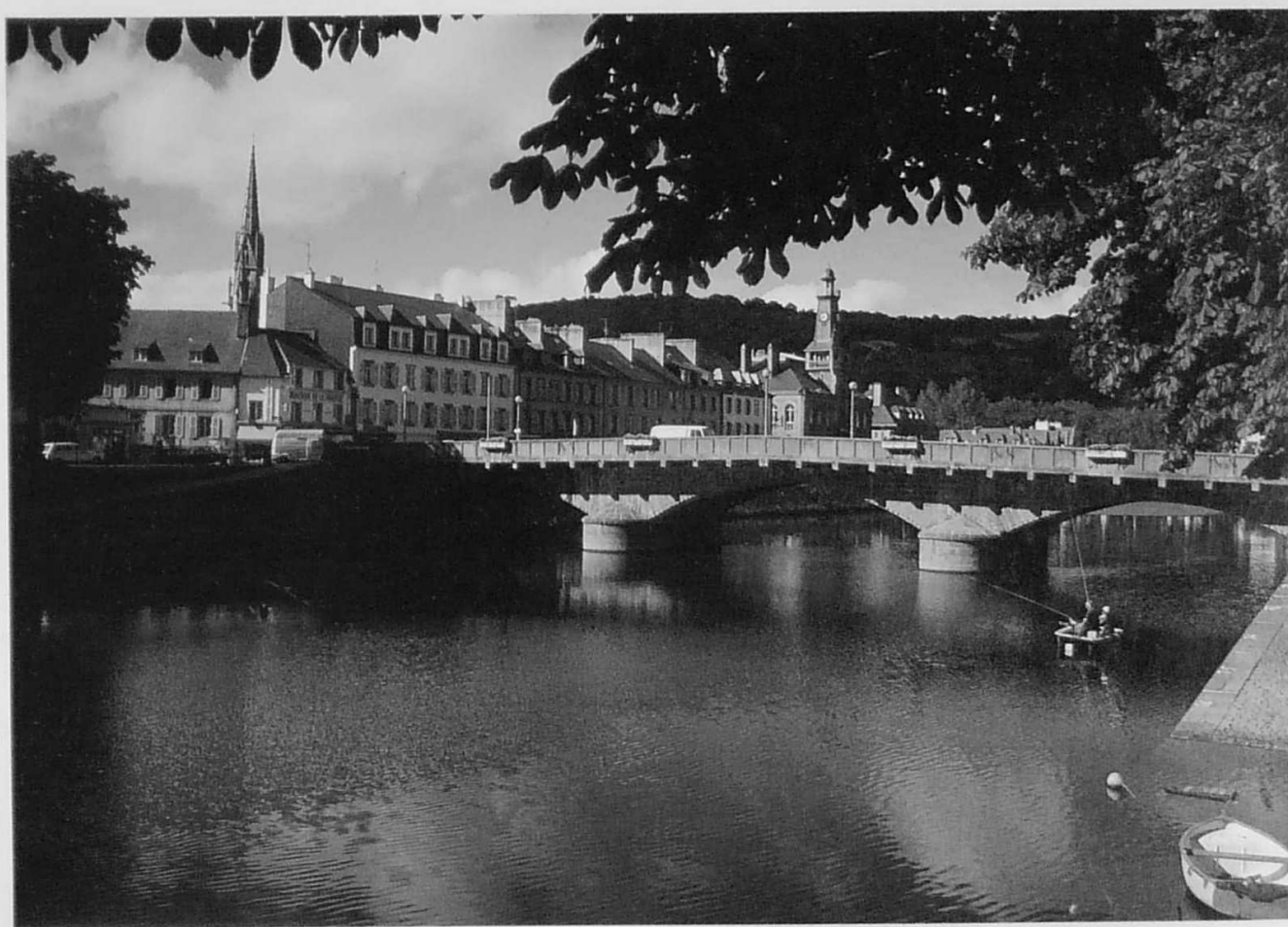


Bulletin Municipal

1977



CHATEAULIN

LOGIS D'ARMOR S.à.r.l.

GROUPEMENT D'ENTREPRENEURS
tous travaux immobiliers

réalisations par les entreprises :

- S.A. GOLHEN	LE FAOU	***	Tél. 81.91.37
- S.A.R.L. GOURITIN	TELGRUC	****	81.11.14
- Hervé PERENNES	PLONEVEZ-PORZAY	***	92.50.06
- S.A. QUILLEVERE	PLEYBEN	****	81.60.34

Avec les concours de 40 entreprises de second œuvre choisies. Notre clientèle vous renseignera !

4 rue de l'Eglise - B. P. 47 - 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.14.38

Banque Populaire Bretagne Atlantique

EUROCHÈQUE

plus qu'un chèque
mieux qu'une carte

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE L'UNE DES 60 AGENCES DE LA B.P.B.A.

A CHATEAULIN : 26 quai Carnot - tél. 86.21.77

Photo
Ciné J.-P. MORVAN

3 grande rue, CHATEAULIN - tél. 86.00.43

TOUS TRAVAUX PHOTO

mariages, communions, industries, identités minute, portraits

livraison noir et couleur sous 48 h

CONCESSIONNAIRE TOUTES MARQUES



Bulletin d'Information Municipal



Le mot du Maire

Nous avons pensé que la parution d'un Bulletin Municipal à la fin de notre mandat électoral était la meilleure façon de permettre à nos Concitoyens de faire le point et de juger, en connaissance de cause, le sens de notre action, les résultats obtenus et les raisons de l'effort demandé.

Malgré une conjoncture économique défavorable, le Visiteur qui s'arrête sur les rives de l'Aulne y constate une activité qui n'a cessé d'augmenter.

Nous n'avons pas la prétention de nous attribuer le mérite de cette situation : nous sommes au contraire conscients de l'ampleur du travail qui reste à faire, mais nos concitoyens doivent pouvoir être renseignés sur ce que nous avons fait et sommes en train de réaliser dans la mesure de nos possibilités financières.

Lorsqu'en 1971, la nouvelle Municipalité a donné le signal d'un nouveau départ de l'activité de CHATEAULIN, elle s'était fixée avant tout comme objectif « la création d'emplois ».

Il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui ne peut se faire en 5 ans ; la ville de BRIEC, après 15 ans d'efforts, commence à voir les résultats répondre à son attente. CHATEAULIN est sur la bonne voie.

Les zones artisanales et industrielles de Stang ar Garront Lospars, la création d'une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) de 45 hectares autour de l'échangeur du Pouillot sont les bases de ce départ.

Dans ce secteur vital de CHATEAULIN, plaque tournante du Finistère, à l'intersection des routes de Rennes-Chateaulin et Brest-Nantes, les opérations de remembrement nécessitées par la remise en unité culturale des exploitations coupées par la voie express viennent de se terminer. Toute acquisition, toute initiative étaient impossibles dans ce secteur avant la clôture des opérations de remembrement.

Un an après les terrains sont achetés, déjà de nombreuses candidatures se sont manifestées et laissent présager la création de nouveaux emplois malgré la crise. Nous avons toujours pensé que Chateaulin avait un rôle à remplir dans le service économique de la « Distribution », l'avenir nous dira si nous avons vu juste.



Édition - Publicité :
LES BULLETINS
D'INFORMATION
SPÉCIALISÉS
OUDON

Pour toute correspondance :
21, rue Guibai
44000 NANTES
☎ (40) 73 43 09

Impression :

☎ HOSIA - Gantony

☎ (30) 30 30 40

Vente et reproduction interdites

Dépot légal : 1^{er} trimestre 1977

Pour sortir de la léthargie où finissent par sombrer les petites communes, il faut un effort constant de tous les citoyens, mais en particulier, du commerce local... « A commerce prospère, ville prospère ». Or, nous l'avons souvent répété, pour que le commerce se développe dans une petite ville, il faut une population suffisante entraînant une demande plus importante, une offre plus valable et une meilleure répartition des charges.

Au-dessous d'un certain chiffre de population, le commerce végété et les communes manquent alors de ressources. Il est bon de savoir que les patentés (commerçants, artisans, industriels, professions libérales) payent plus de 50 % des impôts locaux.

Nous devons donc tout faire pour augmenter le chiffre de la population et les aider.

C'est pourquoi, nous avons pensé que l'action de vos élus devait s'exercer d'abord dans le sens de l'accueil et de l'hébergement. Dans cette optique, nous avons fait un effort considérable. En plus des réalisations et constructions terminées ou en cours, plus de 200 logements sont programmés pour 1977.

Tous les moyens de développement sont à saisir, c'est ce que nous nous efforçons de faire.

Nous avons travaillé le plus efficacement possible pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés :

- amélioration du sort des personnes âgées par l'achat d'un Foyer,
- création d'une école maternelle,
- aménagement et modernisation des locaux scolaires,
- mise en place d'un centre d'orientation,
- construction d'un pavillon de tourisme,
- construction de deux Cités et des H.L.M. de Rodaven,
- protection de la nature par la mise en fonctionnement d'une station d'épuration et extension du réseau d'égoûts,
- suppression du dépôt d'ordures de Lostang,
- création d'un ensemble sportif à la petite gare avec jardin d'enfants,
- tennis à Prat Bihan,
- achèvement de la piscine et mise en place d'un plan de fonctionnement permettant d'absorber le déficit,
- adduction d'eau dans les quartiers délaissés et à la campagne,
- remise en état de la Chapelle Notre-Dame.

Nous avons travaillé dans le souci d'améliorer la vie de chacun, sans parti pris, ni sectarisme, en essayant de faire l'union de tous.

La lecture de ce bulletin vous permettra de juger de notre action, vous trouverez ci-après certaines informations ayant trait au devenir de notre petite cité.

Je tiens à remercier les artisans, commerçants, industriels et tous ceux qui ont permis, par leur publicité, la parution et la diffusion de cette revue.

Chers Concitoyens, au seuil du nouvel an, nous formons les Vœux les plus sincères pour la réussite de vos projets, du travail pour tous et la joie dans vos foyers.

Le Maire,

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS
PLANS — DEVIS — ÉTUDE PERSONNALISÉE
TOUTES CONSTRUCTIONS

Roger THUAULT

Tél. (bureau) 86 11 59
La Pointe, 29150 St-COULITZ (Domicile) 86 20 54

Auberge des Ducs de Lin
Restaurant avec chambres
Ses Spécialités
Ses Grillades au Feu de Bois
Son Saumon de l'Aulne
29150 CHATEAULIN



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire :
M. LE GUYADER DESPREES
1er Adjoint au Maire :
M. TINEVEZ Hervé
2ème Adjoint au Maire :
M. GOASGUEN Jean
1er Adjoint supplémentaire :
M. LE DOARE François
2ème Adjoint supplémentaire :
M. DANIELOU Yves

Conseillers Municipaux :
M. MAO Hervé
M. JAMET Yves
M. GUIDAL Louis
M. PERROT Henri
M. ANSQUER Jean
M. L'HELGOUAC'H Jean
M. MORVAN Jean
M. BERNARD Roger

M. BEUZEN Robert
M. SUIGNARD François
M. PETIBON Jean
M. BAUGUION Jean
M. ROBIN Jean
M. MOULIN Pierre
M. DIVERS Pierre
M. KERGOAT Sébastien
M. CARRE Marcel
M. CAUGANT Alexandre

LES COMMISSIONS

- COMMISSION DES FINANCES ET DES TRAVAUX :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. SUIGNARD, MOULIN, CARRE, CAUGANT, MAO, JAMET, PETIBON.
- COMMISSION DES FÊTES ET DES SPORTS :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. SUIGNARD, KERGOAT, DIVERS, CARRE, ROBIN, BEUZEN, PETIBON, L'HELGOUAC'H.
- COMMISSION SCOLAIRE, JEUNESSE ET LOISIRS :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. MOULIN, CAUGANT, MAO, JAMET.
- COMMISSION DES LOGEMENTS :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. SUIGNARD, KERGOAT, BERNARD, GUIDAL.
- COMMISSION DE L'AGRICULTURE :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. CAUGANT, KERGOAT, MOULIN, BAUGUION, MAO, GUIDAL.
- COMMISSION D'EXPANSION ÉCONOMIQUE :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. ANSQUER, CARRE, MOULIN, SUIGNARD, CAUGANT, MAO, MORVAN, BEUZEN, BERNARD.
- COMMISSION DE TOURISME, SITES ET URBANISME :**
Le Maire et ses Adjointes plus MM. SUIGNARD, CARRE, ANSQUER, DIVERS, MOULIN, MAO, PETIBON, BERNARD, BEUZEN.
- COMMISSION pour la REVISION DES LISTES ÉLECTORALES**
- Liste électorale générale :
Monsieur le Maire, M. CLOATRE, délégué du Juge, M. OLIER, délégué du Préfet.
 - Liste électorale Chambre des Métiers :
MM. GOASGUEN, TANGUY, HERVE, BERNARD.
 - Liste électorale Chambre de Commerce :
MM. CARRE, GUIDAL.
 - Liste électorale Chambre Agriculture :
MM. KERGOAT, CAUGANT, BAUGUION, L'HARIDON, délégué du Préfet.

LES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL

- SYNDICAT DES COMMUNES POUR LE PERSONNEL :**
Le Maire plus M. DIVERS.
- SYNDICAT de VOIRIE de la RÉGION de CHATEAULIN :**
Le Maire plus M. LE DOARE, M. ANSQUER suppléant.
- SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE :**
Le Maire plus M. GOASGUEN.
- SYNDICAT d'AMÉNAGEMENT de l'AULNE et de l'HYÈRES :**
Le Maire plus M. SUIGNARD.
- COMMISSION ADMINISTRATIVE de l'HOSPICE :**
Présidée par le Maire, M. GOASGUEN.
- CAISSE des ÉCOLES PUBLIQUES :**
Présidée par M. le Maire, MM. TINEVEZ, CARRE, MAO.
- COMMISSION ADMINISTRATIVE du BUREAU d'AIDE SOCIALE :**
Présidée par M. le Maire, MM. PERROT, DIVERS, SUIGNARD, MAO.
- COMMISSION DES IMPÔTS :**
- Commissaires titulaires :
MM. OLIER Eugène, CUDENNEC Julien, CAMUS Louis, GUYADER Henri, LE GUILLOU Julien, LABAT Yves.
 - Commissaires suppléants :
LE BERGE Pierre, LE GUEN Jean, NICOLAS Yves, HASCOET Jean, L'HARIDON René, PHILIPPE Joseph.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

COMMISSION ADMINISTRATIVE :
MM. LE GUYADER DESPREES, PERROT, DIVERS, SUIGNARD, MAO, M. le Docteur KERGUELEN, Melle VIENOT, M. OLIER, Mme CLOATRE.

Chauffage Central — Électrique — Air conditionné
INSTALLATION ÉLECTRIQUE - SANITAIRE - COUVERTURE
(choume, ordoise, zinc) Classification *****



LAVERGNE Frères
Quai Robert-Alba et place du Marché
B. P. 53 — 29150 CHATEAULIN — tél. 86.01.08

Maison PHILIPPE - RIOU
33 quai Cosmao — 29150 CHATEAULIN

CRÊPÉRIE
des Collines Bleues
son cadre breton
son plateau de fruits de mer
LABEL qualité BRETAGNE

RIDEAUX
TISSUS d'AMEUBLEMENT
COUVERTURES
CADEAUX

Aux origines de CHATEAULIN

En 1794, CAMBRY, membre du Conseil du Département, écrivait à propos de notre ville : « L'histoire ne dit rien de Châteaulin », et il ajoutait un peu plus loin : « Le peuple du district de Châteaulin avait encore toute la gaieté des habitants de la Cornouaille, avant nos guerres intestines ». De là à conclure que les gens heureux n'ont pas d'histoire, il n'y aurait eu qu'un pas.

Les habitants de Châteaulin, s'ils sont heureux, ont quand même une histoire, contrairement au dicton. A l'origine de notre cité, on trouve trois bourgades : Châteaulin, Loc-Yonnet et Lanstrat.

Châteaulin — Le Châteaulin primitif se confond avec le vieux bourg ou bourg coz net à la porte du château fort construit par Budic, comte de Cornouaille. La forteresse dont il ne reste que quelques pans de murs, se dressait sur la butte isolée, du côté des quais actuels, par l'Aulne et, du côté de la rue Graveran, par une série d'étangs qui alimentaient les moulins dont les moutins Brisseux sont les héritiers. Du côté du vieux bourg, à l'extrémité la plus facilement abordable de la butte, se dressait le donjon. Par le mariage de Hoël, comte de Cornouaille, avec la princesse Havoise, sœur du duc Conan II, le château et son bourg devinrent propriété ducal en 1066. Pour favoriser le peuplement de la cité castrale, les ducs de Bretagne accordaient la liberté aux serfs de la Presqu'île de Crozon qui, échappant à la domination de leurs seigneurs, se réfugiaient dans le château et y demeuraient un an et un jour sans en sortir. On peut dire que les Châteaulinois sont fils de la liberté.

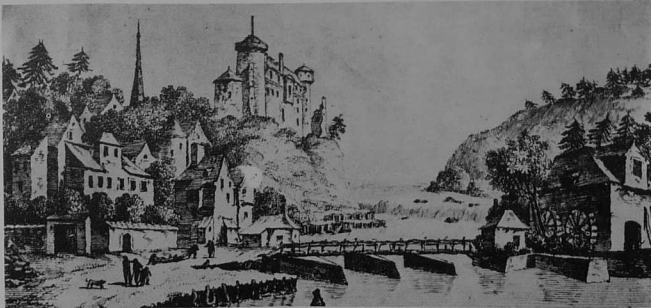
Le château fut le théâtre de nombreuses luttes féodales opposant les seigneurs locaux. Occupé par les Anglais au cours de la guerre de cent ans, il fut incendié au départ de ces derniers en 1373. La butte du château fut désormais couronnée de ruines jusqu'au jour de mai 1689 où messire Urbain de Tréouret, seigneur de Kerstrat, devenu propriétaire, en fit don à messire Yves Baugouin, prêtre desservant de la chapelle de Notre-Dame, pour qu'il y construisît un hôpital. L'hospice actuel continue la tradition d'aide aux personnes âgées inaugurée par Yves Baugouin.

Loc-Yonnet — De l'autre côté de la rivière était née, au XII^{ème} siècle, une autre bourgade appelée Loc-Yonnet ou Loc-Idunet. Elle était d'origine religieuse, Idunet qui était son saint protecteur avait vécu dans ces lieux au début du VII^{ème} siècle. Le cartulaire de l'abbaye de Landevenec raconte comment Guénolé, fondateur de l'abbaye, vint rendre visite à Idunet au pays de Nin, déesse celtique qui a laissé son nom dans Banon ou Coatrinon. En 1096, le duc de Bretagne, Alain Fergent, fils de Hoël, donna aux moines de Landevenec les terres situées sur la rive droite de l'Aulne ainsi que l'importante pêcherie de saumons constituée par un barrage sur la rivière. Un petit monastère ou prieuré s'installa à cet endroit. Quelques maisons s'édifièrent à l'entour donnant naissance à une nouvelle bourgade. Plus tard, le prieur de Châteaulin se vit octroyer des pouvoirs seigneuriaux dont les revenus s'ajoutèrent aux diverses rentes et au péage prélevé sur le pont, pour constituer ce que l'on a appelé un bénéfice. La révolution mit fin à ce prieuré qui n'avait d'ailleurs plus d'existence à l'exception des revenus qu'il représentait.

Lanstrat — Un troisième bourgade se constitua au point où la grande route venant de Carhax, appelée Hent Haes, touchait l'Aulne. Son nom de Lanstrat, le bourg de la route, s'apparente par son sens à celui de Strasbourg.

Au XIV^{ème} siècle, un pont bâti de maisons, remplaça les gués qui permettaient de franchir l'Aulne. La vie des trois cités se mêla, donnant naissance à une ville unique, Châteaulin, dont le nom de Castellin ou Castelnin évoque l'antique déesse celtique qui veillait sur ces lieux. A l'époque de la Révolution, ce nom rappelait trop la féodalité, et pour quelques années, on utilisa le nom de Villes-sur-Aulne pour désigner notre cité.

G. LECLERC



- 4 -



A
votre
service...

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

MAIRIE : 15 quai Jean-Moulin tél. 86.10.05
et 86.11.20

Secrétariat général de M. JOUANNIGOT

Le Secrétariat est ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Le samedi jusqu'à 16 h.

Services municipaux :

Atelier Champ de Foire tél. 86.12.06

Gymnase Rocade de Prat-Blanc tél. 86.08.61

Piscine Rocade de Prat-Blanc tél. 86.06.55

Ouverture au public pendant l'année scolaire :

— lundi de 17 h à 19 h

— mardi de 17 h à 20 h

— mercredi de 15 h à 19 h

— jeudi de 17 h à 19 h

— vendredi de 17 h à 22 h

— samedi de 15 h à 19 h

— fermée les dimanches et jours fériés.

Ouverture au public en été :

— de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h sauf dimanche et lundi.

Syndicat d'Initiative :

Permanence d'hiver à la Mairie tél. 86.02.11

GENDARMERIE

— 30 quai Ch. de Gaulle tél. 86.10.35

(Compagnie, Brigade territoriale, Brigade des Recherches, Gendarmes auxiliaires)

— rue des Ecoles (Brigade Motorisée)

POMPIERS : tél. 18

POLICE SECOURS : tél. 17

SOUS-PRÉFECTURE : rue A. Baugouin tél. 86.10.17

HOTEL DES IMPOTS : place de Kerjean tél. 86.01.52

— Contributions Directes

— Contributions Indirectes

— Enregistrement

— Hypothèques

— Cadastre

— Recette Locale

PERCEPTION : quai Jean-Moulin tél. 86.11.06

P.T.T. :

— Services Postaux, quai Jean-Moulin tél. 86.02.24

— Service des Télécommunications r. Fénelon tél. 86.02.33

TRIBUNAL : rue de l'Eglise tél. 86.06.96

EQUIPEMENT : quai R. Alba tél. 86.01.11

E.D.F. : place de la Résistance tél. 86.05.83

S.N.C.F. : rue de la Gare tél. 86.00.52

CHAMBRE d'AGRICULTURE : place Kerjean tél. 86.12.16

COMPAGNIE GENERALE des EAUX :

Usine de Coatigac'h tél. 86.14.37

15 rue Jean-Galès tél. 86.13.10

COURS DE DANSE **Jacqueline Delahaye**
CLASSIQUE & JAZZ
"Kerlividic", route de Plogonec - QUIMPER - tél. 95.51.44
Cours ayant lieu le mercredi après-midi à l'Hôtel « Grand Maison »
quai de Brest - CHATEAULIN

AFFAIRES SOCIALES ET CULTURELLES

INSPECTION PRIMAIRE : rue de l'Eglise

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION SCOLAIRE : rue Marcel Milin tél. 86.13.36

ECOLE :

— Ecole Publique des Filles Marie-Curie tél. 86.01.54

— Ecole Publique des Gargons Raoul Anthony tél. 86.02.04

— Ecole Maternelle de Kerjean tél. 86.12.22

— Ecole Maternelle Louis Kernéis tél. 86.05.41

— Lycée Jean Moulin tél. 86.12.15

— Collège Agricole tél. 86.05.43

— Institution Saint-Louis tél. 86.11.07

— Centre de Toul-ar-C'hoat tél. 86.02.02

— Ecole de La Plaine tél. 86.11.38

..... tél. 86.01.42

INSPECTION DES ECOLES LIBRES :

— Ty-Carré tél. 86.01.42

BIBLIOTHEQUE : rue de l'Eglise (1^{er} étage du Tribunal) le mardi de 17 à 19 heures.

CERCLE CELTIQUE : Quai R. Alba

S.I.O.T. : Pavillon du Tourisme

Quai Cosmao tél. 86.02.11

M.J.C. : place du Champ de Foire tél. 86.11.33

FOYER des PERSONNES AGEES : rue de l'Eglise.

PERMANENCES SOCIALES ET DIVERSES

SECURITE SOCIALE :

— remise des dossiers de maladie tous les jeudis à la Mairie, salle 4, de 8 h 30 à 10 h

— Assistante Sociale de la Caisse de S.S. de QUIMPER, les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois à la Mairie de 9 h à 12 h

ALLOCATIONS FAMILIALES :

— Mme LE RESTE — pour la rive droite reçoit tous les jeudis à son domicile 32 rue de la Gare de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h tél. 86.11.25

— Mme GASTON — pour la rive gauche reçoit tous les mardis, au dispensaire de 9 h à 12 h tél. 86.00.44

— Mlle BERNARD reçoit au dispensaire tous les vendredis matin de 9 h à 12 h tél. 86.00.44

— Retraite Vieillesse (caisse de Rennes) en général le mardi à la Mairie (se renseigner à l'avance) les jours et heures sont affichés dans le hall de la Mairie.

— Retraite Complémentaire (C.I.C.A.S.) une fois par mois le 2^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h 30

— Caisse de Prévoyance Sociale 1^{er} vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30

— Habitat Rural le 3^{ème} jeudi de 14 h à 16 h d'octobre à juin

— Agence Nationale pour l'Emploi à la Mairie le 1^{er} et le 3^{ème} jeudi de 14 h à 16 h Salle 4

— Caisse de Mutualité Sociale Agricole de LANDERNEAU

Permanence le jeudi, quai Charles de Gaulle.

— Service social de la Mairie : tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h, sauf le mercredi matin et le samedi après-midi.

MARBRERIE - MAÇONNERIE

CHEMINEES GRANIT

Monuments et Articles Funéraires

CAVEAU - TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN

L. HILY Fossoyeur

67 rue Graveran tél. (98) 86.17.43

- 5 -

Traitement de l'Epilepsie

MAISON D'ENFANTS SANITAIRE A BUT NON LUCRATIF

Toul-arc'hoat - 29150 CHATEAULIN

SERVICES SANTE

DISPENSARE : Quai Robert Alba tél. 86.00.44
Consultation d'hygiène mentale :

1er et 3ème lundi de chaque mois, à partir de 14 heures
Consultation d'hygiène sociale :
1er et 3ème jeudi de chaque mois, de 9 h à 12 h et de
14 h à 16 h; 4ème mardi de 14 h à 16 h

Consultation des Nourrissons

- Vaccinations antivariolique et B.C.G. : 1er et 3ème
mardi de chaque mois à 14 h 30
- Vaccinations Tétracoq et D.T. Polio : 2ème et 4ème
mardi à 14 h 30

- Permanence de Mme PERON, infirmière : tous les mer-
credis matin pour les tests tuberculoniques.
CLINIQUE DE L'AULNE : tél. 86.02.13
CLINIQUE KERFRIDEN : 24 grand' rue tél. 86.11.16

HOSPICE

Groupement Médical quai E. Baley tél. 86.02.52
Dr FEREC 9 quai E. Baley tél. 86.00.33

LABORATOIRES D'ANALYSES MEDICALES

La Ville Jouan tél. 86.15.91

INFIRMIERS

Melle VIENOT tél. 86.10.28
Mme MICHEL et Mme LE NAVENNEC tél. 86.20.12
M. OBRV tél. 86.21.37

CHIRURGIENS DENTISTES :

MM. HERNIGOU et CORNEC :
3 quai Cosmao tél. 86.11.48
M. MORVAN 2 Grand' rue tél. 86.10.29
M. SUIGNARD place de la Résistance tél. 86.01.03

PHARMACIES :

BRISSIEUX quai Carnot tél. 86.00.30
LESSARD place du Marché tél. 86.00.22

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

LEMAIRE - QUINTIN Rocade de Prat Bian 86.12.46
MEVEL 26 rue A. Bauguen tél. 86.07.54
CORNEC 6 grand' rue tél. 86.03.41

PEDICURE MEDICALE :

Mme MEVEL 26 rue A. Bauguen tél. 86.07.54

PEDICURE ORTHOPEDISTE :

Melle HERY 9 rue Lacoste tél. 86.17.02

MALADIE DES YEUX :

Dr RIVAIN 5 B, quai Emile Baley tél. 86.12.48

OPTICIENS :

LE CLOAREC 7 grand' rue tél. 86.09.60
RAULT 5 rue de l'Eglise tél. 86.10.48

O.R.L.

Dr CHEVARA 22 grand' rue tél. 86.22.29

TAXIS AMBULANCES

GAUCHOUX 16 quai Carnot tél. 86.00.15

JAIN quai Jean Moulin tél. 86.03.71

GROUPEMENT VETERINAIRE :

20 rue A. Bauguen tél. 86.00.02

OFFICIERS MINISTERIELS

HUISSIER :

LOUBOUTIN rue Graveran tél. 86.05.93

NOTAIRES :

LE GUYADER DESPREES rue Baltzer tél. 86.00.11

CADIU place de la Résistance tél. 86.05.93

BANQUES

- CAISSE D'EPARGNE tél. 86.10.38

- SOCIÉTÉ GENERALE - 30, quai Carnot tél. 86.15.07

- B.P.B.A. - 26 quai Carnot tél. 86.21.77

- B.N.P. - 15 quai Cosmao tél. 86.06.25

- CRÉDIT AGRICOLE quai Jean-Moulin tél. 86.11.19

- C.I.O. - 16 rue de l'Eglise tél. 86.10.36

- CAISSE RURALE 19 quai Cosmao tél. 86.17.27

- C.M.B. - 11 quai Jean Moulin tél. 86.02.53



Centre de Toul-Ar-C'Hoat

CLINIQUE NEURO-PSYCHIATRIQUE KERFRIDEN

Tél. 86.11.16 - 24 grand' rue
29150 CHATEAULIN

maladies du système nerveux
électro-encéphalographie

CLINIQUE OUVERTE : 66 LITS

Dr Pierre KERFRIDEN, Neuro-Psychiatre
Dr Henri DE GRISSAC, Neuro-Psychiatre
Dr Guy ÉTIENNE, Neuro-Psychiatre
Dr Perrine DE GRISSAC, Médecin-Psychologue

AGRÉÉE ET CONVENTIONNÉE PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE ET LES ORGANISMES SOCIAUX

LES IMPÔTS LOCAUX

A la réception de sa feuille d'impôts, la première réaction du contribuable est de protester.

Les impôts ont augmenté ces dernières années... Certainement, l'imposition locale a progressé en fonction des besoins nouveaux d'une commune en expansion, mais tout de même sans aucun rapport avec tout ce que l'on a pu dire.

La presse, comme les non-initiés, s'attardent sur des pourcentages annuels de majoration, et pourtant, calculer en pourcentage en comparant ceux de telle commune par rapport à telle autre ne veut pas dire grand chose.

Ainsi, si vous majoriez 10 millions de 60 %, cela vous fait un produit d'impôts supplémentaires l'année suivante de 6 millions. Si vous majoriez 60 millions de 10 %, cela vous fait également 6 millions de produit avec un pourcentage bien inférieur.

Ce qui est donc important, c'est de connaître le produit total des impôts des communes par rapport les unes aux autres. C'est alors que la comparaison des pourcentages est riche d'enseignement.

Pour informer nos concitoyens et leur démontrer que CHATEAULIN reste toujours une des communes du Finistère, les moins imposées, et cela malgré l'effort fiscal qu'il nous a fallu faire pour couvrir des dépenses obligatoires, nous vous communiquons ci-après les résultats publiés en 1976 (Impôt 1975) par les services de la Préfecture pour le Finistère.

La moyenne de la charge fiscale par habitant dans le département, compte tenu de la patente, est de 166,06 francs.

- la moyenne de l'arrondissement de QUIMPER est de 140,01 francs
- la moyenne de l'arrondissement de BREST est de 187,05 francs
- la moyenne de l'arrondissement de MORLAIX est de 175,74 francs
- la moyenne de l'arrondissement de CHATEAULIN est de 163,04 francs

Mais, à CHATEAULIN même, la charge fiscale par habitant n'est que de 96,56 francs la plus faible du canton après PORT-LAUNAY.

Voici quelques points de comparaisons entre différentes villes :

LANDIVISIAU	110,17
CARHAIX	125,71
QUIMPERLE	140,96
CROZON	145,40
DINEAULT	151,54
PLOMODIERN	152,79
CHATEAUNEUF-du-FAOU	163,92
DOUARNEZ	171,01
SCAER	171,13
CAMARET	193,37
CHATEAULIN	96,56

Bref, ne nous plaignons pas encore de trop.

Mais, s'il est intéressant de connaître notre situation dans le département, nous avons pensé qu'il était également intéressant que chaque contribuable puisse comprendre comment est déterminé son impôt.

Jusqu'au 1er janvier 1974, le système des impôts directs perçus au profit des collectivités locales était constitué par les quatre « anciennes contributions directes » (foncière des propriétés bâties, foncière des propriétés non bâties, mobilière et patentes), appelées les « quatre vieilles », auxquelles s'ajoutaient diverses taxes annexes.

Les bases de ces anciennes contributions représentaient en principe soit le revenu directement attaché à la propriété de terrains ou de constructions, soit celui dont témoignait la jouissance d'un logement, soit encore le produit qu'était susceptible de procurer l'exercice d'une activité professionnelle. En réalité, les bases étaient devenues, au cours des années, inadéquates et inadéquates en raison de leur complexité et de leur archaïsme. Les révisions générales des évaluations étant, en effet, des opérations très longues et très délicates, l'administration n'avait pu les entreprendre régulièrement.

La réforme de la fiscalité directe locale a visé essentiellement, à partir de bases actualisées et mieux adaptées, à établir une meilleure répartition de l'impôt revenant aux collectivités.

Pour obtenir ces résultats, un nouveau système d'impôts locaux a été mis en place.

TRANSPORTS HASCOËT S.A.

Bureaux - Gare :

Tél. 86.01.20 - CHATEAULIN

MARCHANDISES - DEMENAGEMENTS

AUTOCARS

Bières "KRONENBOURG"

GROUPEMENT des INDUSTRIELS LAITIERS
de la VALLÉE de l'AULNE et du PORZAY



tous
produits
laitiers

Zone Industrielle de Coatigrac'h
B.P. 48 - 29150 CHATEAULIN
Tél. (98) 86.03.12

Distribués par la

Société Laitière Finistérienne

Quatre taxes ont remplacé les anciennes contributions :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties (ancienne contribution foncière des propriétés bâties) ;
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (ancienne contribution foncière des propriétés non bâties) ;
- la taxe d'habitation (ancienne contribution mobilière) ;
- la taxe professionnelle (ancienne patente) actuellement en cours de récupération.

Les trois premières taxes déjà entrées en application vont être étudiées successivement.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES.

a) **Personnes et biens imposables.**
Sont soumis à la taxe foncière les propriétaires d'immeubles : appartements, maisons individuelles, boutiques, sols et dépendances immédiates et indispensables des propriétés bâties, terrains affectés à un usage industriel ou commercial ou à la publicité.

b) **Base d'imposition.**
Le revenu cadastral servant de base d'imposition aux propriétés bâties depuis le 1er janvier 1974 est égal à la valeur locative de ces propriétés résultant de la révision des évaluations des propriétés bâties sous déduction d'un abattement forfaitaire de 50 % destiné à tenir compte des frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation.

La dernière révision a été entreprise en 1970 et les résultats incorporés dans les rôles à compter du 1er janvier 1974.

Les nouvelles évaluations foncières ont été basées sur la surface réelle des locaux figurant sur les déclarations souscrites par les propriétaires en 1970, et contrôlées par le Service.

Les superficies ont été pondérées pour tenir compte du caractère des pièces : principales ou non, de la situation et des éléments de confort.

c) **Taux de l'imposition.**
Le taux est déterminé en divisant le produit attendu par les différentes collectivités bénéficiaires (le département, la commune et la région) majoré des frais d'assiette, de perception et non-valeurs au profit de l'Etat, par le total des bases d'imposition de la commune.

TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES.

a) **Personnes et biens imposables.**
Sont assujettis à la taxe sur les propriétés non bâties les propriétaires de tous les terrains non bâtis, à l'exception de ceux qui sont expressément exonérés : comme par exemple les propriétés de l'Etat, du département, des communes, affectées à un service public ou d'utilité générale et improductives de revenus, les sols et dépendances immédiates et indispensables des propriétés bâties, les terrains affectés à un usage industriel ou commercial ou à la publicité.

b) **Base d'imposition.**
Le revenu cadastral servant de base d'imposition est égal à la valeur locative cadastrale des propriétés diminuée de 20 %.

La valeur de chaque parcelle est fixée lors de la révision des évaluations foncières, d'après un tarif établi dans chaque commune.

Depuis le 1er janvier 1974, les valeurs en vigueur datent de la révision de 1961 actualisées au 1er janvier 1970 au moyen de coefficients d'adaptation correspondants aux différentes natures de culture (prés, bois, arbres fruitiers, etc...)

d) **Taux de l'imposition.**
Il est déterminé de la même façon que celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

TAXE D'HABITATION.

a) **Personnes et locaux imposables.**
Comme la contribution mobilière, à laquelle elle se substitue à compter du 1er janvier 1974, la taxe d'habitation est due, en principe, par toute personne disposant dans la commune d'une habitation meublée, que ce soit en qualité de propriétaire, de locataire ou à tout autre titre.

b) **Base d'imposition.**
La base d'imposition de la nouvelle taxe d'imposition est constituée par la valeur locative cadastrale des logements résultant de la dernière révision des évaluations foncières et déterminée dans les conditions exposées plus haut en ce qui concerne la taxe foncière des propriétés bâties — sans toutefois lui faire subir un abattement forfaitaire de 50 %.

Cette valeur n'a cependant pas été immédiatement et intégralement retenue, lorsqu'elle aboutissait à une base d'imposition différente — en hausse ou en baisse — de celle résultant de l'ancien loyer matriciel, multiplié par le coefficient moyen d'augmentation des bases brutes d'imposition dans la commune. Les municipalités ont eu la faculté d'étaler sur 5 ans le passage des anciennes bases aux nouvelles, c'est ce qui a été fait à CHATEAULIN.

c) **Taux de l'imposition.**
Le calcul du taux de la taxe d'habitation est effectué en divisant le produit attendu par les collectivités bénéficiaires par le total des bases d'imposition de la commune, diminué de la somme des abattements à la base et pour charges de famille.

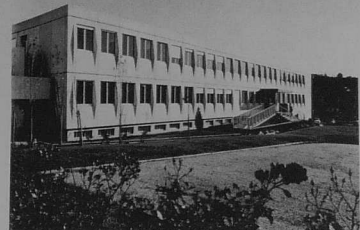
d) **Evolution des cotisations de 1974 à 1975.**
Indépendamment des mesures d'écurement qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer la base d'imposition à la taxe d'habitation, le montant des cotisations se trouve en fait, modifié d'une année à l'autre par quatre choses :

- la variation du budget de la région ;
- la variation du budget communal ;
- la variation du budget départemental (cette année en particulier avec une nouvelle méthode d'imposition) — enfin, l'intégration fiscale progressive.

e) **Quant à la taxe professionnelle (ancienne patente), nous souhaitons qu'elle soit adaptée aux réalités et répartie plus équitablement.**
Seul, l'avenir pourra nous renseigner sur son impact et sur les effets de la modification apportée par la loi à son mode de calcul.

Souhaitons qu'elle soit plus juste, mais ceci n'est pas de notre ressort.

UNE POLITIQUE D'EXPANSION LES INVESTISSEMENTS



« Les impôts locaux ont augmenté ces dernières années » ...

Les contribuables sont en droit de se demander pourquoi. Les différents articles contenus dans ce bulletin apportent des éléments de réponse puisqu'ils font état de coûts de travaux, d'emprunts, de subventions, ...

Regroupés, ces différents chiffres permettent de mieux situer l'effort fiscal consenti, ces dernières années, par la collectivité.

Le principal moyen de financement des équipements publics est l'emprunt et l'évolution de la dette communale traduit, en chiffres impressionnants, la charge assumée par la Commune pour l'amélioration de son cadre de vie.

Pour CHATEAULIN, la dette au 1er janvier 1971 s'élevait à 3.302.008,77 F, elle s'éleva au 1er janvier 1977 à 8.344.330,05 F, et le remboursement de ces emprunts justifie pour une grande part, l'augmentation des impôts locaux.

Quelle a été la part de l'emprunt dans le financement des différents investissements au cours de cette période ?

1) Construction de la piscine. Complément de financement	740.000 F
2) Voirie : Entretien, travaux neufs, construction de trottoirs	954.000 F
3) Acquisitions foncières pour le logement (H.L.M., lotissements communaux) (à noter qu'une partie de cet investissement est récupérée lors de la vente des terrains)	973.000 F
4) Construction de l'Ecole Maternelle de Kerjean	1.530.000 F
5) Grosses réparations de l'Ecole Raoul Anthony	747.000 F
Construction d'un nouveau bâtiment dans cette même école (3 classes, 2 salles à manger - à réaliser début 1977)	550.000 F
6) Grosses réparations aux bâtiments communaux	240.000 F
7) Foyer des Personnes âgées (acquisitions et aménagements)	180.000 F
8) Acquisitions Foncières pour création d'une zone industrielle (Stangar-Garront et Lospars)	805.000 F
Mise en état de viabilité de la Z.I. de Stangar-Garront (1ère tranche)	300.000 F
N.B. : en ce qui concerne les Z.I., il s'agit d'un investissement à court terme. Les emprunts seront remboursés grâce aux recettes provenant de la vente des lots aux industriels, artisans et commerçants.	

9) Restructuration et extension du réseau d'eau potable	1.225.000 F
10) Extension du réseau d'assainissement	656.000 F
Participation à la construction de la station d'épuration	285.000 F
11) Réalisation du plateau d'éducation physique à la petite Gare	140.000 F
12) Construction du Pavillon du Tourisme	30.000 F
13) Réfection de la toiture de la Chapelle Notre-Dame	85.000 F
14) Construction du réémetteur Télé de Coatiffital	30.000 F
15) Acquisition d'un véhicule pour la distribution des repas dans les différentes cantines	30.000 F
TOTAL DES EMPRUNTS RÉALISÉS	8.450.000 F

En tenant compte de l'auto-financement et des diverses subventions et des participations reçues pour le financement de ces différents projets, la Commune a investi plus d'un milliard de nos anciens francs en six ans.

Enfin, ces équipements nouveaux doivent être exploités, entretenus, assurés. Ils nécessitent l'emploi de personnels supplémentaires. Il en résulte un accroissement très sensible des dépenses de fonctionnement d'autant plus que la plupart de ces équipements (la voirie, les écoles, les bâtiments communaux, les équipements sportifs) ne sont créateurs d'aucune recette nouvelle.

A l'augmentation des impôts locaux nécessaires pour assurer le remboursement des emprunts, s'ajoutent donc les charges d'exploitation des différents services. Malgré tout, la charge fiscale par habitant telle qu'elle résulte de l'étude comparative qui figure dans le présent bulletin reste bien en-dessous de la moyenne départementale, et est l'une des plus basses par rapport aux villes dotées d'équipements comparables.

Enfin, le recours à l'emprunt pour assurer le financement des équipements publics constitue, pratiquement le seul moyen qui s'offre aux Communes et présente plusieurs avantages :

- il permet une réalisation plus rapide des projets, ce qui limite l'incidence de l'augmentation générale des prix ;
- la loyer de l'argent est relativement peu élevé compte tenu de l'inflation.

Il permet à la génération présente de ne pas supporter seule le coût des travaux qui bénéficieront aux générations futures.

LES ÉQUIPEMENTS

● l'eau potable

L'alimentation en eau potable de CHATEAULIN est très ancienne puisque dès 1839, la source de Stang-Form était captée et amenée au centre de l'agglomération par un réseau de canalisations et distribué par des bornes-fontaines publiques. La source de Lostang était captée en 1898 et y était adjointe. Puis en 1923, la ville de Châteaulin captait et amenait de 5 km les sources du Loch situées sur la commune de Cast. Diverses autres sources ont été réalisées depuis cette dernière date ! Penncran, Pennenez, Toul-ar-C'hoat.

Actuellement, seuls les captages du Loch et de Penncran sont en service. Les autres captages, pour cause de pollution, ont dû être abandonnés.

Les débits maximum et les débits d'étiage sont approximativement de :

	débit maxima	débit d'étiage
— Captage du Loch	600 m ³ /J	400 m ³ /J
— Captage de Penncran	300 m ³ /J	250 m ³ /J
TOTAL	950 m³/J	650 m³/J

Les besoins journaliers actuels de la ville sont de l'ordre de 1.200 m³/J.

On constate donc que pendant toute l'année les ressources propres sont insuffisantes, l'appoint d'eau est apporté par le Syndicat Mixte de l'Aulne qui traite l'eau du canal dans son usine de Coatliger.

Captage du Loch :

Ce captage est constitué par la réunion de sources établies au contact du grès armoricain et des schistes à Calymènes. Les eaux sont collectées par un drain de 50 mètres de longueur et de 0,40 de section. L'eau collectée est accumulée dans un réservoir de 300 mètres cubes situé près de la propriété du Loch, route de Quimper en Cast. Là, l'eau est neutralisée par filtration sur calcaire marin en filtre ouvert et stérilisée par adjonction d'hypochlorite. Les travaux de reconstruction de cet ouvrage ont été entrepris en 1975 et la mise en service a eu lieu en 1976, le coût global étant de 150.000,00 F (15 millions d'anciens francs).

Captage de Penncran :

Cette source n'est ni neutralisée ni stérilisée. L'eau brute étant d'excellente qualité. Par précaution un dispositif de stérilisation est envisagé, pour pallier toute pollution éventuelle.

Raccordement aux ouvrages du Syndicat Mixte de l'Aulne. Depuis 1973 et 1974, l'apport d'eau du Syndicat Mixte de l'Aulne se fait :

1) à Penncran :

A cause de l'altitude, la zone haute de la rive gauche (gare, Penncran) était desservie par un réservoir situé à Penncran et alimenté par une station de relèvement située à Kerjean. Un piquage sur la conduite du Syndicat de l'Aulne a permis la desserte à une pression de service correcte de cette partie de la ville.

La consommation sur cette antenne est de 100 m³/J environ.

2) à Coatliger :

Le complément des besoins de la ville est pris à Coatliger, à la limite de la commune de Pleyben, route de Plonévez du Faou. Une conduite en fonte de 150 mm de diamètre a été posée jusqu'au collège Saint-Louis à l'entrée de la ville.

Le coût global des raccordements du Syndicat Mixte de l'Aulne (y compris la desserte des riverains de la conduite) a été de 700.000,00 F (70 millions d'anciens francs). Les travaux ont été réalisés en 1973 et 1974.

Restructuration du réseau en eau. Renouvellement de la conduite.

D'autres travaux ont été entrepris ou sont projetés en ville. Ils concernent le remplacement de conduites usagées, sources de fuites, influant sur la qualité de l'eau distribuée (eau rouillée) et surtout pour permettre un maillage complet du réseau, c'est-à-dire l'alimenter dans tous les sens à partir des diverses origines (ressources propres ou Syndicat Mixte de l'Aulne). Les travaux ainsi réalisés concernent le quai Alba, le route de Banine, Rostomic, les vannes du pont routier pour un coût de 120.000 F (12 millions d'anciens francs) environ.

La zone rurale :

Depuis 1973 ont été desservies les fermes de : Prat-Aval, Kerforest, Kergonquis, Kerhuibu, Roch Guillou, Lindour, Rhunez, Coatliger, Lopsars, Roslan, Kerguestec, Lézabannec, Village de Stang-ar-Garront.

Un projet est à l'étude pour la desserte de la trêve de Kerluan où les exploitations importantes ont des difficultés d'approvisionnement d'eau, Quélénnec et le Lec notamment.

Il est à noter qu'en 1976, année de sécheresse exceptionnelle la ville de Châteaulin n'a jamais été privée d'eau. C'est la meilleure preuve que les travaux entrepris ont donné un résultat satisfaisant.

● l'assainissement

la station d'épuration

Comment se fait l'épuration ?

Lorsque les eaux chargées en matières organiques arrivent dans une rivière, la matière organique sert d'aliment à un certain nombre de microbes qui se multiplient à une très grande vitesse. Quand il n'y a plus de matière organique les micro-organismes meurent et il en reste plus dans l'eau que les éléments plus ou moins minéralisés qui donnent des boues.

Pour vivre les bactéries ont besoin d'oxygène et elles trouvent dans l'eau cet élément indispensable à leur prolifération. En milieu naturel il y a donc une auto-épuration jusqu'à la limite de l'écoulement qui est l'oxygène. Les plantes aquatiques et les poissons ne trouvent plus d'oxygène et meurent.

Le but de l'épuration est donc d'éviter qu'une introduction trop importante de matières organiques ne viennent perturber le milieu qui la reçoit.

Le principe de la station d'épuration est de recréer artificiellement ce qui se passe naturellement dans les rivières.

1) Dans un premier bassin dit « d'oxygénation » des turbines horizontales appelées « aérovis » apportent aux bactéries l'oxygène nécessaire à leur survie et prolifération. Par brassage l'eau absorbe l'oxygène de l'air il suffit donc d'augmenter ou de diminuer le temps de fonctionnement des aérovis pour apporter plus ou moins de « carburant » aux bactéries.

2) Après ce traitement bactériologique l'eau est amenée dans un second bassin où elle se décante et où sont récupérées les boues provenant de l'oxydation des matières organiques. Ces boues sont pour une part recyclées vers le bassin d'oxygénation et pour une autre part extraites et dirigées vers le silo de stockage d'où elles sont utilisées en milieu agricole comme engrais avec un avantage énorme sur le lisier de n'être pas odorantes.

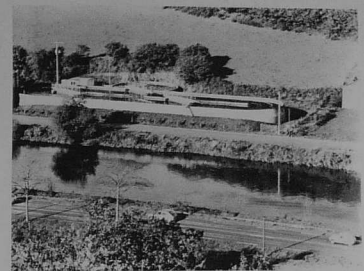
3) L'eau traitée avant d'être rejetée à la rivière est chlorée pour détruire les éléments bactériologiques qu'elle contient.

A CHATEAULIN, la station d'épuration située à Coatliger, en aval de la ville, sur la rive gauche du canal est constituée par :

- un bassin d'oxygénation de 3.500 m³ où l'eau est brassée par 3 aérovis de 7 m de longueur chacun
- un bassin de décantation de 400 m³
- un silo de stockage de boues de 600 m³
- un bassin de contact pour la chloration
- un local d'exploitation.

Le coût des travaux a été de 1.375.920,00 F ainsi financé :

— Subvention de l'Etat de 40 % sur une dépense de 400.000 F	160.000,00
— Subvention de l'Agence Financière du Bassin de 43 % sur une dépense de 1.353.000,00 F	581.790,00
— Participation du GILAP	350.000,00
— Prêt de l'Agence Financière de Bassin	284.130,00
284.130,00 F à 6 % sur dix ans	284.130,00
TOTAL	1.375.920,00



La station est mixte Laiterie-Commune ce qui a entraîné une subvention plus élevée de l'Agence du Bassin et une participation de la Laiterie GILAP. La participation communale, de ce fait est très réduite puisque seules restent à la charge de la Ville les annuités du prêt de l'Agence Financière du Bassin de 284.130,00 F consenti à 6 % sur 10 ans dont une partie est aussi payée par la Laiterie.

Le coût annuel de l'exploitation est de l'ordre de 70.000,00 F financé à 80 % par la GILAP qui consent un effort très important pour éliminer sa pollution.

La réalisation des travaux a été confiée, après mise en concurrence entre les entreprises spécialisées, à la Société EPAP de PARIS (Agence Ouest à Nantes) pour la partie technique et à l'Entreprise KERDEVEZ de PLEYBEN pour le génie civil. Ces travaux ont été réalisés en 1973 et 1974. La mise en service effective date de juillet 1974.

RESEAU D'ASSAINISSEMENT.

Le projet d'assainissement de la Ville de CHATEAULIN a été approuvé en 1955 et depuis cette date tranche par tranche, le réseau mis en place.

Les principales artères d'abord (Quais, route de Crozon, Grand'Rue, route de la Gare) puis les rues adjacentes et les lotissements ont été équipés. La topographie de l'agglomération ne facilite pas l'implantation des conduites, certaines se trouvent jusqu'à 9,00 m de profondeur et 3 stations de relèvement sont actuellement en service (route de Quimper, GILAP et Quai Alba).

Le réseau de CHATEAULIN est du type séparatif, c'est-à-dire que les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées par des conduites différentes. L'eau pluviale est évacuée directement au canal sans traitement préliminaire. Les dernières tranches réalisées entre 1973 et 1975 concernent :

- la desserte du haut de la Grand'Rue (de Ty-Carré au Collège St-Louis)
- les H.L.M. de Parc-Bian
- la rue Neuve
- la rue du Château
- l'avenue de Quimper
- la Cité Jean-Jaurès

L'ensemble de ces travaux représente une dépense de l'ordre de 1.000.000,00 francs.

En 1976, la rue Graveran vient d'être dotée d'une canalisation d'eaux pluviales dont le coût global atteint 200.000 francs.

PROCÉDES PURATOR
EPAP

Traitement des Eaux Résiduaires

6, Impasse Latécoère

78140 - VELIZY - TEL. 946.96.53.

Agence EPAP-OUEST
16, Rue Fouré
44000 NANTES
TEL. 47.49.22.

● priorité à l'école



Les quatre dernières écoles sont à la charge de la Ville et s'il est un effort qui ne s'est jamais démenti à CHATEAULIN, depuis bientôt six ans, c'est bien ce souci de la Municipalité de consacrer chaque année une part importante de son budget aux questions scolaires.

L'école maternelle de Kerjean est une magnifique réalisation construite en 1973 et ouverte en 1974, son coût s'est élevé à 2 millions de francs y compris la cuisine centrale. Une subvention de 290.000 francs a été versée par le département. Elle comprend quatre classes, en 1977 on prévoit l'ouverture d'une cinquième.

L'école maternelle Louis Kernéis, construite en 1951, comprend trois classes. De nombreuses améliorations ont été apportées ces dernières années et une quatrième classe est en cours de réalisation.

En quelques années on passera donc dans les deux écoles maternelles de trois à neuf classes. Ajoutons les 115 enfants de la maternelle de la Plaine et demandons, à ceux qui prétendent que CHATEAULIN est une cité de «vieux», de modifier leur jugement.

Si à l'école Marie Curie, de construction plus récente, les derniers travaux ont été surtout réservés à l'entretien, à Raoul Anthony les travaux très importants ont été, et seront réalisés.

La première tranche qui a été réalisée comprend : la modification des classes, leur insonorisation et leur isolation thermique, la création d'une cantine provisoire pour cent rationnaires, la création d'une grande salle polyvalente.

Le coût de ces travaux a été peu différent de 500.000 francs.

CHATEAULIN : 5.700 habitants, 2.850 scolaires. Chiffre impressionnant qui fait de notre Ville une capitale de l'enseignement.

Ces élèves se répartissent de la façon suivante :

— Lycée Jean Moulin	749 élèves
Internes :	179
Demi-pensionnaires :	452
Externes :	118
— Collège Saint-Louis	943 élèves
Internes :	445
Demi-pensionnaires :	381
Externes :	117
— Collège Agricole	180 élèves
Internes :	153
Demi-pensionnaires :	20
Externes :	7
— Centre de Toul-Ar-C'Hoat	66 internes
— Ecole de la Plaine :	
Primaire :	248
Maternelles :	115
— Ecole Primaire Mixte Raoul Anthony	172
— Ecole Primaire Mixte Marie Curie	116
— Ecole Maternelle Louis Kernéis	114
— Ecole Maternelle Kerjean	147

La 2ème tranche, actuellement en cours de réalisation, comprend : la création d'un groupe d'aide psychopédagogique, d'une salle pour l'institut médico-pédagogique infanto-juvénile (il s'agit des jeunes enfants qui ont de grosses difficultés pour apprendre à lire et à écrire) et deux logements pour instituteurs.

Le coût de ces travaux en voie de réalisation s'élèvera à 260.000 francs environ.

Pour ces deux premières tranches, s'agissant de grosses réparations, le fonds départemental scolaire participera à 50 % aux remboursements des annuités d'emprunts.

Une troisième tranche reste à réaliser. Il s'agit de bâtiments neufs dont les travaux en voie d'achèvement doivent débuter en janvier 1977. Sont prévus : un bureau pour le Directeur, deux classes et deux salles de restaurant. Le coût de ces travaux sera de 750.000 F ; la subvention du fonds départemental scolaire sera de 240.000 francs.

Eloignées du Parc des Sports Municipal, du gymnase et de la piscine, les écoles primaires mixtes Raoul Anthony et Marie Curie étaient particulièrement mal desservies au point de vue installations sportives. C'est pourquoi en 1975 était réalisé sur le terrain de l'ancienne petite gare un plateau d'éducation physique destiné en priorité à ces deux écoles. Un jardin public y était adjoind. Le coût de ces travaux s'élevait à 250.000 francs, la subvention du fonds départemental scolaire était de 125.000 francs.

550 enfants fréquentent les écoles qui sont à la charge de la Commune. 300 d'entre eux y prennent le repas de midi. Dans la nouvelle école maternelle de Kerjean, a été prévue une cuisine centrale qui, ouverte à Pâques 1974, prépare les repas pour les quatre écoles et pour le Foyer des

AUTO ECOLE Jean PERRINET
Cours de code par projection le mercredi à 20 h 30
39 quai Robert-Alba — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.13.29

TÉLÉVISION — RADIO — ÉLECTRICITÉ
Paul JOLIVET
52 quai Carnot — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.01.13

Entreprise Générale de Bâtiment

S.A. KERDEVEZ Frères

Siège Social : 29190 PLEYBEN — téléphone 81 60 32
Succursale : 18, rue Pierre Brosselette, Douarnenez

Personnes Agées. La qualité de la préparation et la célérité de la distribution font l'admiration des parents et la joie des enfants.

Toutes ces réalisations récentes et considérables en faveur de l'École de CHATEAULIN n'ont été possible que grâce à deux choses :

- d'abord à l'effort financier extrêmement important consenti par tous les contribuables Châteaulinois ;
- ensuite au climat de totale confiance qui n'a cessé de régner entre les Directeurs et Directrices, les professeurs d'une part, et la Mairie d'autre part.

A tous, les enfants de CHATEAULIN et la Municipalité adressent un grand MERCI.

STUDIO PHOTO CINÉ Jean-Claude BERNARD
28 grand'rue, 29150 CHATEAULIN
Tél. 86 23 10

Tous travaux : mariages - portraits - amateurs - industriels
identité minute - noir et blanc, couleur, etc...

Quincaillerie - Électro Ménager
Cadeaux - Souvenirs - Jouets

Pierre COME

29150 CHATEAULIN

LE COLLEGE AGRICOLE.

Ouvert en 1968 le Collège Agricole accueille 190 garçons et filles de 15 à 19 ans qui se spécialisent :

- en horticulture :
Cycle long : (brevet de technicien) et cycle court (brevet d'Études Professionnelles), dans les spécialités « Jardins — Espaces verts — productions florales et cultures légumières ».
- en secrétariat — comptabilité d'organismes agricoles :
Cycle court.
- son Centre de Formation Professionnelle pour adultes : qui fonctionne le Mardi est au service des personnes qui ont un projet d'équipement touristique (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, auberges, centre de loisirs, hôtel, etc...)

**NOUS NE DISONS PAS : "C'est la meilleure étanchéité!"
NOUS LE PROUVONS... TOUT SIMPLEMENT.**

pour toitures, parkings, tunnels, ouvrages d'art.



SOPRALENE est composé de Bitume Elastomère Thermo Fusible et d'une armature polyester non tissé 350 gr/m2

SOPRALENE est : ELASTIQUE, HOMOGENE, INDECHIRABLE, ANTIPOINÇONNANT, ISOTROPE, HYDROPHOBE.

STRASBOURG-NEUHOF 16, rue St-Nazaire B.P. 121 67025 Strasbourg Cedex - ☎ (88) 99.99.45 - Telex : 690.307 F
CHATEAULIN - 7, rue Graveran - 29150 CHATEAULIN - ☎ (86) 86.06.87

● la maison des jeunes et de la culture

BREF HISTORIQUE.

En octobre 1973 voit le jour l'Association Culturelle Châteaulinoise. Née du découragement d'un certain nombre de responsables d'associations locales, déçus par les échecs répétés de leurs initiatives en matière d'animation culturelle, elle a pour but la coordination des activités et une plus étroite collaboration entre les associations.

Cette A.C.C. obtient des succès déjà appréciables, mais très vite se fera sentir la nécessité de rechercher des contacts à l'extérieur, avec d'autres associations de même type, et aussi d'élargir l'éventail des activités en créant des clubs et ateliers permanents pour suppléer, en particulier, au Foyer des Jeunes, délaissant par manque de local.

Différents contacts seront pris, qui aboutiront, en mai 1975 à la transformation de l'A.C.C. en Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.), laquelle devient réalité en janvier 1976 lorsque la Municipalité met à la disposition de l'association un local préfabriqué, monté au Champ de Foire.

LA M.J.C. AUJOURD'HUI.

Actuellement, CHATEAULIN dispose donc d'une Maison des Jeunes et de la Culture, bien modeste sans doute, mais appelée nous l'espérons à se développer.

A ce sujet, rappelons qu'elle est ouverte à tous, aux adultes et aux enfants, comme aux adolescents, et qu'il appartient aux adhérents d'en prendre en main l'animation.

Y adhère à ce jour les associations locales suivantes :
 - Cercle Celtique
 - Moto-Club
 - Foyer socio-culturel du Lycée
 - Association sportive et culturelle du Collège Agricole
 - Association Loisirs et Culture Saint-Louis
 - «Ar-Falz», Comité local de CHATEAULIN.

Toute autre association de loisirs et de culture peut y adhérer si elle le désire. Il suffit d'en faire la demande au Conseil d'Administration de la M.J.C. et de présenter ses statuts.

ACTIVITES PROPOSEES.

- yoga : le mardi à 15 h 30, le mercredi à 17 h et 18 h 30
 - guitare (classique et d'accompagnement) : le vendredi à 17 h et le samedi à 13 h 30
 - danse bretonne : le vendredi à 17 h 30 (pour les enfants)
 - photo
 - échecs
 - émaux.

D'autres possibilités sont à l'étude, en particulier la relance des activités pour les enfants le mercredi.

Le Foyer est ouvert le vendredi de 17 h à 20 h. Plusieurs soirées (veillées, conférences, spectacles...) sont prévues. Le ciné-club propose un film par mois, et aussi de temps en temps un film pour les enfants le mercredi après-midi.

COMPOSITION DU BUREAU:

- Président : Yves ROLLAND
 - Vice-Président : Michel VIENOT
 - Trésorier : Edouard CLOATRE
 - Secrétaires : Annie NICOLAS et Monique BUZIT
 - Membres : Georgette THEVENOT et Pierre MOULIN.

UAP J.-M. TOULBOT
 ASSURANCES - CRÉDITS
 B.P. 22 - 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.01.43

furig
MAREE EN GROS
 Poissonnerie
 Conserves Alimentaires
 29150 CHATEAULIN - tél. 86.16.34

Dancing Apéritifs dansants pour mariages
 Salle de Jeux **TY-JANE-BAR**
 Mi-route - 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.03.24

GARAGES DE CORNOUAILLE
G. GUENA Concessionnaire
 Location CITER - EUROCCASION
 Route de Pleyben - 29150 CHATEAULIN

TABACS - JOURNAUX SOUVENIRS
Marcel HILY
 1 quai Cosmao - 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.23.80

● la piscine

La piscine de CHATEAULIN a été construite en 1971-72, suite à la décision prise par délibération du Conseil Municipal en date du 14 avril 1970. Mise en service le 6 juin 1972, elle se compose :

- d'un bassin sportif de 25 x 12,5 m (profondeur 2 m)
- d'un bassin d'apprentissage de 12,5 x 10 m dont la profondeur maximale est de 1,30 m
- des locaux annexes : bureau des Maîtres nageurs sauveteurs, vestiaires (collectifs et individuels), caisse, etc...
- d'équipements techniques :
 - chaudière
 - filtres
 - chlormètres
 - pompes doseuses pour l'injection des produits de correction de la qualité de l'eau.

Le coût de cette réalisation a été de 1.940.000 F.

Financement :
 - subvention de l'État 400.000 F
 - participation du Ministère de l'Agriculture... 150.000 F
 (du fait de l'utilisation par le Collège Agricole)
 - part communale (emprunts) 1.390.000 F
TOTAL 1.940.000 F

La piscine satisfait les besoins de tous les usagers : écoles, clubs, public, ... Les tarifs d'ouverture au public sont :
 - 3 F pour enfants (avec carte d'abonnement, 10 entrées : 20)
 - 4 F pour adultes (avec carte d'abonnement, 10 entrées : 30 francs)
 - 1 F visiteurs

et l'horaire :

en période scolaire :
 - lundi de 17 h à 19 h
 - mardi de 17 h à 20 h
 - mercredi de 15 h à 19 h
 - jeudi de 17 h à 19 h
 - vendredi de 17 h à 22 h
 - samedi de 15 h à 19 h
 fermé dimanches et jours fériés.

en période de vacances : en été de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h (sauf le lundi et le dimanche).

Aussi CHATEAULIN est, de la région Bretagne, l'une des mieux équipées dans le domaine de la natation.

L'aspect utilitaire est donc indéniable mais le problème de la piscine c'est le prix de revient de son exploitation. Les chiffres suivants donnent une idée des soucis rencontrés pour la prise en charge par le budget communal de cette importante dépenses nouvelle.



1972 (7 mois de fonctionnement) :
 - Dépenses 233.126,22 F
 - Recettes 51.950,00 F
 - DÉFICIT 181.176,22 F

1973
 - Dépenses 300.624,00 F
 - Recettes 75.000,00 F
 - DÉFICIT 225.624,00 F

1974
 - Dépenses 377.570,00 F
 - Recettes 80.152,00 F
 - DÉFICIT 297.418,00 F

1975
 - Dépenses 397.177,00 F
 - Recettes 119.500,00 F
 - DÉFICIT 277.677,00 F

En 1976, le déficit est également voisin de 300.000 F.

L'incidence sur les impôts locaux a été très forte les premières années. Un exemple :

En 1971 la masse des impôts locaux avait rapporté 416.346 F.

Déficit de la piscine en 1972 : 181.176,22 F
 Incidence sur les impôts 43 %, soit exactement l'augmentation des centimes de l'année considérée.

Depuis l'ouverture est venue s'ajouter la crise énergétique et l'augmentation du prix du fuel. Quand on sait que la piscine en ingurgite entre 160.00 et 180.000 l. par an, on peut calculer la note à payer soit plus de 10 millions anciens (au lieu d'environ 5 millions avant la crise).

Si pour le budget d'une ville importante, la charge résultant de l'existence d'une piscine est facilement absorbée, il n'est pas de même pour le budget d'une ville de l'importance de CHATEAULIN.

BANQUE NATIONALE DE PARIS
BNP
 15 quai Cosmao
 29150 CHATEAULIN - tél. 86.06.25

gan Agent Général
 VIE, RETRAITE, PRÉVOYANCE, MALADIE,
 INCENDIE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS,
 PLAISANCE, CARAVANES
Raymond BRABAN
 35 quai Cosmao - 29150 CHATEAULIN - tél. 86.08.57

● le logement

Le problème du logement a toujours préoccupé chacun d'entre nous. Le désir de bien loger les siens, d'être le plus près possible de son lieu de travail pour soi-même, des écoles et complexes sportifs pour les enfants a poussé plus d'un étranger à la Ville de CHATEAULIN à venir s'y installer. C'est pourquoi la pénurie de logements s'est toujours faite ressentir d'une façon plus aiguë, dans notre ville que dans les communes voisines.

En consultant la liste des demandes de logements ouverte à la Mairie, les Membres de la Commission responsable de ce problème ont vite tiré la conclusion qu'il fallait très sérieusement s'attacher à le résoudre. En effet, aucune expansion de la ville ne pouvait aboutir sans ce préalable : loger les travailleurs qui trouvaient un emploi dans notre Commune.

La Municipalité s'attaqua immédiatement à la recherche des deux solutions possibles :

- construire des pavillons individuels,
- solliciter la programmation de nouveaux H.L.M.

LA MAISON INDIVIDUELLE.

Il est indéniable que le plein épanouissement d'une famille est conditionnée en bonne partie par le sentiment d'être chez soi, vraiment chez soi. C'est le rêve de chacun, et cela souvent reste un rêve parce qu'on a peur de se lancer dans la construction. On se fait une montagne des difficultés que comportent l'achat d'un terrain, les démarches pour obtenir le permis de construire, les prêts, le choix d'un entrepreneur, etc....

La règle d'une Municipalité consciente des hésitations des candidats éventuels est donc d'en supprimer les causes dans toute la mesure de ses moyens. C'est ainsi que dès 1971 fut acheté un terrain de 1 ha environ au lieu-dit Pennarun, dans un champ où la ville possédait déjà un réservoir d'eau, au bord de la route où devait passer la conduite d'alimentation du Syndicat Mixte de l'Aulne.

Pour le choix du Maître d'œuvre, nous avons tout naturellement pensé à la Ruche Finistérienne qui avait déjà réalisé du bon travail sur le lotissement de Kerjean et c'est ainsi qu'un plan d'ensemble du lotissement permit de prévoir 23 maisons individuelles. Sans qu'il fut besoin de publicité soutenue, près de quarante candidats se présentèrent ce qui rendit délicate la tâche de la Commission de Logement. Cette dernière décida d'attribuer à chaque postulant un nombre de points en fonction de critères bien définis tels le quotient familial, l'ancienneté à Chateaulin, etc.... Les travaux de terrassement furent achevés courant de l'été 1972 et les 23 maisons s'édifièrent permettant aux familles d'en prendre possession en mars 1974.

C'est un nouveau quartier qui se créait ainsi dans un secteur de la Ville où la barrière de la ligne de chemin de fer semblait confusément interdire toute expansion. Ce nouveau quartier deviendra encore plus vivant lorsque seront occupés les maisons individuelles qui commencent à s'élever dans le lotissement privé situé de l'autre côté de la route.

Dire que tout y est parfait, évidemment non. Nous n'avons pas la prétention de tout faire simultanément. Il faudra bien un jour prévoir de ce côté de la ville un complexe sportif où les jeunes (ils sont nombreux) pourront s'ébattre sans avoir à traverser toute la ville. Par ailleurs, la réflexion complète de la route communale qui relie ce quartier à la rue Graveran par le tunnel de Toulpry permettra un désenclavement complet en évitant le passage à niveau de la Gare.

Ce lotissement à peine achevé, nous nous sommes mis à la recherche d'un autre terrain pour réaliser une opération identique, sur la rive droite cette fois. L'achat d'un terrain en face de la cité de l'Aulne va permettre la construction de 27 nouvelles maisons individuelles, sous l'égide toujours, de la Ruche Finistérienne. Les travaux avancent et notre espoir demeure que les heureux bénéficiaires de cette nouvelle tranche emménageront vers le début de l'été 1977. Il est indéniable que ces familles seront plus favorisées que celles du lotissement de Pennarun, le terrain de la Méairie étant idéalement situé près des écoles, de la piscine, du terrain municipal, etc... mais il ne faut pas oublier que l'effort financier concernant le terrain est pratiquement triple. L'attribution des lots a été faite suivant les mêmes critères, actualisés, que ceux retenus à Pennarun, Signalons toutefois que les candidats étaient moins nombreux ce qui a permis de satisfaire tous les postulants, même ceux de dernière heure.

LOGEMENTS H.L.M.

CHATEAULIN n'est pas une grande cité urbaine. Chacun le sait. Par contre, ce qu'on ignore souvent, ce sont les exigences que lui impose sa position au centre du Finistère et sa qualité de Sous-Préfecture. Notre Ville abrite de nombreux services publics (Perception, Hôtel des Impôts, Sous-Préfecture, Cadastre, Tribunal d'Instance, Gendarmerie, Centre d'Economie Rurale), si bien qu'y défilent de nombreux fonctionnaires, stagiaires ou employés, toutes personnes étrangères à notre Ville dans la plupart des cas et qui ont leurs attaches ailleurs.



Cette catégorie de travailleurs, en général, transite par CHATEAULIN, mais n'est pas appelée à y demeurer en permanence. Nous savons que ces personnes ne construiront pas chez nous et c'est pourquoi la Commission des Logements leur reconnaît une sorte de priorité dans l'attribution des appartements H.L.M., tout comme aux jeunes ménages qui n'ont pas encore les moyens financiers pour se lancer dans la construction individuelle.

La demande, dans notre Ville, est certainement — toutes proportions gardées — l'une de plus importantes du Finistère. Dans les grandes villes comme BREST ou QUIMPER, où les H.L.M. ont poussé comme des champignons, il n'est pas rare d'obtenir satisfaction dans le mois de sa demande. A CHATEAULIN, hélas ! il faut savoir s'armer de patience. Pensez-vous, la demande la plus ancienne actuellement a été faite le 23 juillet 1970. La vérité oblige à dire qu'elle émane d'une personne étrangère à la Commune et à admettre que nous donnons la priorité à ceux qui habitent ou travaillent sur CHATEAULIN, mais attendre plus de six ans la réalisation de son désir d'habiter chez nous, quelle patience !!!

Ceci démontre clairement combien est importante pour l'expansion et l'épanouissement d'une Ville sa capacité d'hébergement. L'acharnement et l'abstention que la Municipalité a mis à obtenir la programmation de nouvelles tranches de logements H.L.M. était amplement justifiée et nous sommes heureux d'avoir pu faire aboutir nos revendications en ce domaine.

Dans un premier stade il fallait trouver le terrain idéal, ce qui n'est pas une mince affaire quand on connaît les limites de CHATEAULIN, stoppée à la sortie même de son agglomération par les Communes de SAINT-COULITZ,

PLOMODIERN et DINEAULT. Il fallait un terrain assez vaste où les constructions seraient en harmonie avec les préexistantes, terrain aussi proche que possible des écoles et complexes sportifs. Nous avons réussi l'acquisition du terrain broussailleux et inutilisé où s'élevait maintenant les trois blocs de la Résidence de Rodaven.

Cette dénomination qui cadre mal avec l'idée que l'on se fait habituellement d'un H.L.M. n'est nullement prétentieuse, tant la réalisation faite par l'Office Départemental d'H.L.M. du FINISTÈRE a été judicieusement et gracieusement menée.

60 logements nouveaux, du F 2 au F 5, ont été vite occupés sans que la liste des demandes soit épuisée. Au contraire, plus de 40 demandes restaient à satisfaire quand les heureux bénéficiaires de Rodaven prirent possession de leurs 60 logements au cours du 1er trimestre 1975, et présentement ce nombre est porté à 85.

Aussi, notre action n'a pas connu de répit et l'achat d'un autre terrain de 3 ha (terrain NOURY-CENTUR à Quimill) près du précédent nous a permis de solliciter 182 logements. A ce jour, nous sommes programmés pour 92 seulement, mais le plan établi par l'architecte chargé des travaux a prévu l'ensemble des 182 logements et quand ces derniers seront achevés — ce qui ne fait aucun doute — nous pensons être en mesure de satisfaire dans des délais raisonnables et ... supportables les futures demandes.

Ce programme fini, un autre projet se dessine déjà pour l'implantation de 50 logements individuels, cette fois sur la rive gauche, non loin de la gare et peut-être encore d'autres H.L.M. ... Alors disparaîtront les soucis de tous ceux qui courent à droite et à gauche à la recherche d'un appartement décent où il fait bon vivre.

CONSTRUCTIONS DE L'AULNE
BATIMENTS — GENIE CIVIL

Entreprise ROLLAND s.a.

Siege Social 21 de Ty-Bougeret - CHATEAULIN-DINEAULT - tél. 86.05.51
Agence - Place St-Mathieu - QUIMPER - tél. 95.32.85

TOUTES ASSURANCES

gan Assurances "LES NATIONALES"

Henri LE GOFF

34 avenue de Quimper, 29150 CHATEAULIN - tél. 86.01.51



un seul bijoutier de notre ville a obtenu le label « CODHOR »

A. LE QUÉAU

Notre ambition : la perfection et votre satisfaction

Tél. 86.01.00

● les sapeurs-pompiers



La Caserne du CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL se trouve au Champ de Foire.
 — No de téléphone : 86.12.06
 — No d'appel des Pompiers : 18 ou 86.00.18

LES EFFECTIFS.

L'effectif du Centre se compose de 32 hommes :
 — 1 Lieutenant, Chef de Corps, M. KERLIRZIN Jean-Claude.
 — 1 Adjudant-Chef, adjoint au chef de corps et responsable du matériel, M. CHARLES Marcel
 — 4 Sergents,
 — 4 Caporaux,
 — 21 Sapeurs,
 — 1 Médecin-Lieutenant,
 — Le Corps possède 3 plongeurs-sauveteurs, et 23 Sapeurs-Pompiers sont titulaires du Brevet de Secouristes.

LE MATÉRIEL.

L'équipement du Centre est très important :
 — 2 Fourgons Pompe Tonne (avec 3.000 litres d'eau chacun).
 — 1 Fourgon Citerne pour feux de forêts Lourde
 — 1 Echelle pivotante semi-automatique de 24 mètres
 — 1 Ambulance pour le secours aux asphyxiés et aux blessés de la route
 — 1 Voiture de liaison, avec un ensemble électronique d'alerte et de diffusion publique
 — 1 Jeep (voiture de liaison tous terrains)
 — 1 Camionnette pour le transport de matériel
 — 1 MPR de 60 m³
 — 1 Moto pompe portative de 30 m³
 — 1 Moto pompe portative et remorquable de 30 m³
 — 1 Remorque à poudre de 500 kg
 — 1 Groupe motoventilateur
 — 1 Groupe électrogène avec projecteur
 — 1 Compresseur mobile de 12 m³ pour le gonflage des bouteilles de plongée
 — 1 Zodiac Mark III avec un moteur de 40 CV
 — 1 Zodiac Mark I avec un moteur de 9,5 CV
 — 2 Barges avec moteur de 9,9 CV
 — 1 Ensemble levage-découpage pour les accidents de la circulation
 — Equipement mousse pour combattre les feux d'hydrocarbures
 — Equipement radio (station fixe, émetteurs récepteurs mobiles et portatifs) qui permet une liaison permanente entre la Caserne, les différents véhicules engagés lors d'une intervention et les autres corps du département)
 — 6 équipements de détection contre la radio activité
 — Equipements pour la lutte contre les insectes
 — Matériel divers (chèvre, tirlifor, vide cave, etc...)

Ce matériel est récent et a été livré au Corps suivant les différents plans établis au niveau du département par le Service et de Lutte contre l'Incendie. Cependant, les dépenses de fonctionnement restent essentiellement à la charge de la Commune.

ACTIVITÉS.

— En tant que Centre de Secours Principal, le secteur des Sapeurs Pompiers comprend 45 communes (dont 12 en premier appel et 10 en second appel).
 — La position géographique de CHATEAULIN est très importante, ce qui explique l'implantation d'un Centre Principal dans une ville de 5.600 habitants, et la zone défendue correspond au centre du département.
 — Les Pompiers sont appelés pour des opérations de plus en plus diversifiées, et leur nombre est en constante augmentation. La sécheresse de l'été 1976 a provoqué 135 sorties en deux mois (certaines interventions ayant même duré plus de huit jours), alors qu'il n'y avait eu que 162 appels pour toute l'année 1975.



MOBILIN

6 rue des Écoles - CHATEAULIN

POUR BIEN VOUS SERVIR :

2 ateliers de fabrication, 3 points de vente et une équipe conseil

LIVRAISON GRATUITE - FACILITÉS DE PAIEMENT

" LE TROISIÈME AGE "

« LE CHATEAU »

Pour les Châteaulinois, « Monter au Château » c'est se rendre à l'Hospice dont les importantes constructions surplombent la Ville occupant la place des fortifications qui dominaient autrefois les rives de l'Aulne.

Appelé à jouer pendant longtemps encore un rôle primordial, l'Hospice de CHATEAULIN, par le fait du manque de maisons spécialisées, joue trop souvent un rôle d'asile plus que celui d'une maison de retraite avec les inconvénients que cela suppose et ce, malgré le dévouement inlassable des « Soeurs du Château », religieuses de Vernon dont on ne louera jamais assez les mérites. Nuit et jour au chevet des vieillards, elles leur apportent le réconfort physique et moral.

Peu de modifications ont été apportées à l'hospice ces dernières années. Cependant, un nouveau réfectoire a été mis en service en 1975 et depuis 1972, la Maison de Retraite de Lennon est gérée et administrée par le Conseil d'Administration de l'Hospice composé de M. LE JEUNE, Sénateur-Maire de DINEAULT, représentant le département, M. LE GUYADER DESPREES, Maire de Châteaulin, le Docteur KERGUELEN, M. Jean GOASGUEN, adjoint et de M. Prosper TOCQUER représentant l'Administration.

L'idéal serait de voir transformer une partie de l'hospice en maison de soins médicaux et de construire à proximité une nouvelle maison de retraite pour personnes valides. Grâce à la générosité de la famille CENTUR du Vieux-Bourg, nous espérons voir ce projet se réaliser bientôt pour la plus grande satisfaction de nos anciens.

« LE FOYER »

La conception moderne de l'aide au troisième âge a nécessairement évolué comme le reste. A côté de l'aide pécuniaire indispensable pour certaines catégories plus déshéritées, l'aide morale est devenue la préoccupation constante de notre époque où l'isolement est la pire des choses.

C'est pourquoi, dès 1971, la Municipalité s'est préoccupée de créer à CHATEAULIN un Foyer où les anciens pourraient se rencontrer chaque jour non seulement pour déjeuner et goûter dans des conditions favorables, mais aussi pour n'être plus seuls et pouvoir échanger leurs idées, partager leurs soucis et oublier la solitude.



Le Foyer - Rue de l'Eglise.

L'acquisition de l'ancienne salle LE MEUR, rue de l'Eglise, et la mise en place dans la nouvelle École Maternelle d'une cuisine moderne permettant de servir plus de 400 repas, ont solutionné avantageusement ces problèmes. Nous tenons ici à remercier spécialement tous ceux qui se vouent pour animer ce Foyer et permettre à nos anciens d'oublier leur petite misère.

L'objectif à atteindre est de permettre aux personnes âgées de demeurer chez elles le plus longtemps possible, de vivre dans leurs meubles, dans leur milieu. C'est pourquoi nous avons mis en place, avec l'aide de spécialistes, un service d'aides ménagères à domicile sur demande, le tout complété par le service des aides familiales rurales.

Évidemment, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer le mode de vie de nos anciens, mais nous sommes sur la bonne voie. Il suffit de voir le nombre de participants et l'ambiance joyeuse des goûters et repas annuels pour s'apercevoir qu'à CHATEAULIN, le troisième âge a confiance dans l'avenir.

Garage Roger BERNARD

SIMCA - CHRYSLER



Mécanique — Tôlerie — Peinture

44 av. de Quimper — tél. 86.08.67



ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

" le phénix "

f. le doaré

Toutes Assurances

3, rue Amiral Bauguen
 29150 CHATEAULIN Tél. 86.10.25

Alimentation générale

Le magasin moderne de la "Bonne Ménagère"
 Le Libre Service qui simplifie désormais votre vie

A. LE CLEAÇ'H

28 quai Carnot — 29150 CHATEAULIN — tél. 86.00.54

DISTRIBUTION de PRODUITS d'ENTRETIEN

"LEVER INDUSTRIEL" - "3 M" - "LOTUS"



Soprophen

27 grand'rue — 29150 CHATEAULIN
 Tél. 86.11.02



L'ABEILLE
TOUTES ASSURANCES

Yves TOUTOUS
Agent général

29150 CHATEAULIN
Rocade de Prat Bian
B.P. 63 - ☎ 86.22.41

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE CHATEAULIN

I - LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE.

Contrairement à beaucoup d'autres communes de l'Arrondissement, CHATEAULIN a vu sa population progresser de façon sensible ces dernières années. Le recensement de 1975 révèle que « la population réelle », c'est-à-dire sans la population scolaire, est en augmentation d'environ 700 unités.

Cette progression ne s'est pas ralentie depuis et la construction de 100 nouveaux logements programmés pour 1977 par les autorités municipales à CHATEAULIN-VILLE laisse présager une nouvelle augmentation.

Depuis longtemps, après la guerre, le commerce Châteaulinois a stagné, restant à quelques exceptions près ce qu'il était autrefois. Actuellement il a « décollé », rajeuni tant dans ses cadres que par ses nouvelles méthodes de commercialisation. L'aspect extérieur des magasins reflète ce changement et embellit notre Ville.

Pris en mains par une équipe dynamique, le Groupe Commercial voit ses efforts récompensés. L'organisation des quinzes commerciales, le succès des Braderies en sont le témoignage. Une émulation existe, parfois contraignante, mais cependant source d'énergie et d'activité. Si les Clients-roi et le Centre Leclerc au début ont bouleversé certaines données traditionnelles, après une période d'adaptation le petit commerce a réagi et s'est réorganisé, bénéficiant même d'un apport nouveau de clientèle extérieure : le Tourisme progresse et la présence de nombreuses banques employant une soixantaine de personnes est la preuve de cette évolution.

Il est également intéressant à ce sujet de relever les études faites par la Chambre de Commerce de BREST et d'examiner les zones d'attractions dont nous profitons. Ces études ont permis de se rendre compte des services qui font défaut à CHATEAULIN et ceux qui sont en surnombre.

Bref, le Commerce CHATEAULINOIS a su faire face à ses difficultés et s'adapter à l'évolution.

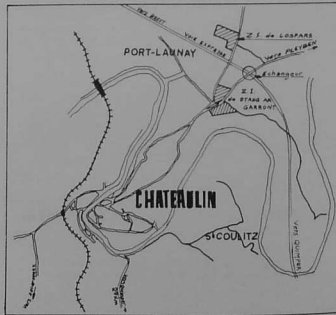
La création de la voie express a causé cependant quelques soucis. Quelles allaient être ses répercussions ? En fait, à part la distribution d'essence elle ne semble pas avoir touché d'autres secteurs, bien au contraire le stationnement, amélioré Quai Charles de Gaulle, est un peu moins difficile et la circulation un peu plus fluide.

Elle a surtout permis à la Municipalité de créer une zone artisanale et industrielle à un endroit propice. La présence de l'Armée à Ty-Bougéret n'a rien d'incompatible avec une zone artisanale et industrielle à Lospars et Stangar-Garront et le problème, comme il a été posé par certains « suppression d'une zone industrielle sans contre-partie » relève de la mauvaise foi. Nous ne sommes pas assez riches pour faire fi de tout ce qui peut contribuer au développement de CHATEAULIN.

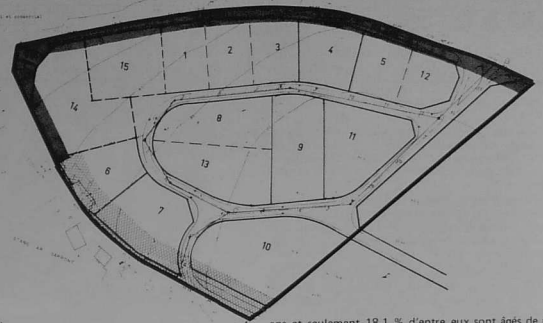
Nous savons qu'il est beaucoup plus difficile depuis quelques années d'attirer des industries et qu'il faut plusieurs années pour préparer les créations d'emplois. La crise actuelle et le chômage qui en résulte sont des réalités que nos concitoyens doivent savoir mesurer ; mais les difficultés ne nous font pas peur. Notre situation géographique exceptionnelle, malgré une topographie défavorable du côté de la Gare qui nous a déjà valu des déceptions les années passées, doit tôt ou tard nous permettre une percée.

Actuellement, 45 hectares sont en Z.A.D. à Stangar-Garront le Pouillot ; quinze hectares sont à notre disposition et une dizaine d'implantations sont en cours (voir plans ci-après).

D'autre part, les Châteaulinois ne doivent pas ignorer que le nombre d'emplois à CHATEAULIN a augmenté ces dernières années, les chiffres ci-après sont assez explicites : les garages 100 employés — Le Centre des Impôts 70 — Le Centre d'Économie Rurale 11 — Le Centre Leclerc 40 — L'Entreprise Rolland 36 — Les Transports Hascœt-Ely 21 — SOPREMA 20 — Fromagerie du Menhir 10 — SOPREHEN 7 — Coopérative 48 — Clinique Keffriden 48 — Sanitaire-Chauffage 54 — EDF SBEE Électricité 70 — Éditions Le Doare 13 — Entreprise Yaouanc 12 — Mobilin 11 — GILAP 116 — SOLAFI 19 — Banques 60 — Brissieux 14 — Professions libérales 45 — Fiduciaire 15, etc...



VILLE DE CHATEAULIN
COMMUNE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE



II - L'AGRICULTURE.

L'agriculture à CHATEAULIN est importante à plusieurs titres :

- comme activité économique
- par l'espace qu'elle occupe
- par l'aspect moderne de ses structures.

D'après une enquête réalisée récemment par la Direction Départementale de l'Agriculture, elle occupe 1386 ha sur les 2017 ha de la commune et « emploie » 160 personnes.

Mais c'est surtout par sa modernisation, que l'Agriculture à CHATEAULIN est remarquable (élevage porcin, bovin avec tendance progressive à l'industrialisation).

L'âge moyen des chefs d'exploitation est nettement moins élevé que dans l'ensemble des communes rurales : 45,4 % des agriculteurs Châteaulinois sont âgés de 35 à 49

ans et seulement 18,1 % d'entre eux sont âgés de plus de 65 ans alors que la moyenne est de 27 % pour le Finistère.

La surface des exploitations : la surface agricole utile par exploitation est de 21 ha en moyenne et le nombre d'actifs agricoles par exploitation de 2,33.

Le nombre de personnes pour 100 ha de surface agricole utile — indice important pour l'évolution future — est à CHATEAULIN deux fois inférieur à la moyenne départementale (18 contre 36).

Le remembrement partiel réalisé dans le secteur de la voie express a permis une restructuration des exploitations. Il apparaît donc que l'Agriculture a pris le « virage » de la modernisation et qu'aucune modification importante ne devrait intervenir dans les prochaines années.

L'agriculture Châteaulinoise, par son équilibre, est souvent citée en exemple.

La Coopérative Agricole de Chateaulin et Brieç

La Coopérative Agricole de CHATEAULIN et de BRIEÇ, qui couvre aujourd'hui les cantons de Chateaulin et de Brieç ainsi que les communes limitrophes, est née en 1943, sous le nom de COOPÉRATIVE DES PRODUCTEURS DE PLANTS DE POMMES DE TERRE, succédant en fait à la première coopérative de pommes de terre créée en 1924.

Son objet étant de commercialiser les pommes de terre de semence, dont la production, qui devait faire la prospérité de nombreux agriculteurs de la région de CHATEAULIN, était en plein essor.

En 1948, elle étendit son objet à la commercialisation des engrais, produit de plus de plus demandé par une agriculture en expansion.

En 1962, la Coopérative fusionnera avec la Coopérative de Blé de l'Aulne et la Coopérative la GOUZECOISE pour former la Coopérative Agricole d'Achat et de Ventes (C.A.V.) et pourra ainsi collecter les céréales de tous nos adhérents.

Mais c'est surtout en 1961, par son adhésion au Groupe UNICOPA, dont elle est aujourd'hui la Coopérative présidente, que la Coopérative connaît une nouvelle expansion en s'intéressant désormais aux productions animales,



lait, volaille et viande, tant à leur production par son important service technique qu'à leur commercialisation grâce aux Usines laitières et aux abattoirs dont dispose le Groupe.

Puis en 1972, la Coopérative étendit son aire géographique en fusionnant avec la Coopérative LA BRIEÇOISE, pour former la Coopérative Agricole de CHATEAULIN et de BRIEÇ.

Aujourd'hui, la Coopérative, qui emploie 86 salariés, réalise un chiffre d'affaires de 120.000.000 de francs et apporte à ses adhérents tous les services que nécessite leur exploitation tant en amont qu'en aval.

Un S.I.O.T... pour quoi faire ?

La transformation de l'ancien Syndicat d'Initiative en S.I.O.T. et la mise en chantier du Pavillon du Tourisme ont été le signal d'une nouvelle animation touristique à CHATEAULIN.

Organisme indépendant et soucieux de l'esthétique et de l'activité économique de notre Ville, le S.I.O.T. de CHATEAULIN assume un rôle de plus en plus complexe au cœur d'une région particulièrement riche en distractions variées.

A l'entrée de la Ville, un panneau décoré du coq, annonce la « station verte » de vacances. C'est là, en principe, un label de qualité qui garantit un cadre agréable, des structures d'accueil et de distraction suffisantes, des magasins aux prix stables.

Le premier contact du touriste avec la ville de CHATEAULIN, a lieu en général au Pavillon du Tourisme où une hôtesse recrutée et rémunérée par le S.I., accueille l'arrivant, le renseigne sur la région, ses sites, ses monuments, ses hôtels, ses commerces, voire ses médecins, ses artistes ou artisans. Nous insistons beaucoup sur la qualité de cet accueil, réservé au voyageur fatigué. Que de gens résolus à résider sur la côte se sont décidés à séjourner en notre Ville où après tout, le tourisme a gardé un visage encore humain !

Les attraits de CHATEAULIN.

L'Aulne et ses poissons constituent le pôle d'attraction principal de CHATEAULIN et les concours de pêche remportent toujours un vif succès. Pendant quinze jours, trois semaines, les familles séjournent en notre Ville. Le matin, les parents pêchent, l'après-midi tout le monde va à la plage. On voit ici la nécessité d'avoir une rivière propre et bien alimentée en eau. A diverses reprises, le bureau du S.I.O.T. s'est d'ailleurs inquiété de la construction d'un barrage. Les plans d'eau de la ville ne risquent-ils pas d'être transformés en étangs ?

L'analyse de la dernière saison touristique laisse deviner toutefois, une clientèle nouvelle. De nombreux estivants ne choisissent plus un seul lieu de vacances, uniquement. Ils se déplacent et préfèrent des centres à partir desquels ils peuvent aisément rayonner. A ce sujet, CHATEAULIN occupe une situation privilégiée. Fait-il beau ? Les plages du Porzay invitent au « farniente » et les falaises de la Presqu'île s'offrent à l'œil étonné et ravi de celui qui séjourne ici pour la première fois. S'il pleut, il y a Quimper et ses musées, sans oublier ses faïenceries et ses crèperies. Depuis peu, on s'intéresse aussi au Parc d'Armorique, Ménez-Meur, Kérouat et la maison des artisans.

CHATEAULIN, dans les années à venir doit jouer de plus en plus son rôle de plaque tournante, aidé en cela par le Pavillon.

L'Analyse d'une saison.

Ouvert du 31 mai au 18 septembre, le Pavillon de CHATEAULIN a accueilli environ 8.000 personnes, françaises, anglaises, allemandes, belges, hollandaises, suisses.

On a pu constater que les Anglais dominent nettement, surtout en avant et arrière-saison, suivis d'estivants de pays de langue germanique. On remarque aussi que les chiffres, en août, ne sont qu'approximatifs. En effet, le vendredi 13 août et le samedi 14, l'hôtesse note « du monde sans interruption ». Le dimanche 15 août bat le record.



Les problèmes du S.I.O.T.

Le S.I.O.T. souhaiterait une hôtesse à l'année qui, préparerait l'hiver, la saison estivale, car c'est d'octobre à février que se joue le sort de l'été. Il aimerait voir le Pavillon ouvert aux vacances de Mardi-Gras et de Pâques, et enfin, du 1er mai au 31 septembre. Son budget actuel ne lui permet pas et évidemment il se tourne vers la Mairie.

Le S.I. aimerait également jouer la carte du tourisme anglais-allemand-belge et à cet effet, souhaiterait un jumelage avec une ville de chacun de ces pays. Cela aurait l'avantage d'allonger la saison estivale et surtout d'offrir l'occasion aux jeunes Chateaulinois d'entrer en contact avec d'autres jeunes européens et de se perfectionner dans les langues du Marché Commun.

Enfin, le S.I.O.T. désirerait voir se réaliser le plus rapidement possible, une union de notre S.I., avec des S.I. des communes de Porzay, car si le pavillon est indispensable à notre ville-même, il l'est aussi pour les plages du fond de la Baie.

CHATEAULIN aimerait encore avoir des liens plus étroits avec la Chambre de Commerce de Brest. Si des documents sur le Finistère ont été répandus en Grande-Bretagne par le soin d'autres responsables, ils ne mentionnaient pas l'existence de notre ville. Par ailleurs, également, l'équipe du S.I. s'efforce de promouvoir aussi l'activité intellectuelle et artistique de la ville. La dernière exposition de mars nous a révélé de réels talents en peinture, sculpture, et en réalisations florales. Nous n'aurions garde d'oublier le Colacanthé qui nous a permis de réfléchir à nos lointains origines.

S'occuper du S.I. ne consiste donc pas à se soucier des touristes et d'opérations commerciales mais aussi à animer la ville et la rendre agréable à ses habitants.

Ainsi donc, si de réelles perspectives d'avenir s'ouvrent au tourisme chateaulinois, il y a encore du travail à réaliser. Il faudrait prendre conscience de l'impact économique que représente cette branche en notre Ville et la développer, sans toutefois copier les modèles excessifs représentés par certains points de notre côte.

L'avenir de CHATEAULIN sera — en partie — ce que les Chateaulinois l'auront voulu.

Restaurant

LE PAGE

31 grande rue — 29150 CHATEAULIN



FLEURS Toutes présentations florales
Fiançailles, mariages, deuil
CADEAUX FLEURIS
Marie et André SUIGNARD
Maison
LE CUFF
20 avenue de Quimper — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.07.60

LA PÊCHE

L'Aulne réputée pour le saumon ... est aussi une formidable rivière à poissons blancs. C'est ce qu'écrit, dans le numéro de novembre 1976 de la revue « La PÊCHE et LES POISSONS » Michel DUBOURGEL, pêcheur et écrivain halieutique de renommée internationale.

Cet éloge est mérité. Mais en plus des saumons et des blancs, l'Aulne est bien peuplée de brochets, perches, carpes, tanches et goujons et d'innombrables anguilles et mulots.

Les saumons ne sont plus aussi nombreux qu'il y a seulement dix ans. Leur diminution résulte vraisemblablement de celle des pluies de printemps. En avril, mai et juin, le modeste débit de l'Aulne ne permet plus aux saumons le franchissement rapide des 28 barrages qu'ils doivent sauter pour retrouver leurs meilleures frayères.

L'Aulne reste cependant une des meilleures rivières à saumons. L'État a décidé de consacrer sept milliards de centimes au rétablissement du saumon en France. Si, dans ce programme, l'Aulne bénéficie d'allevinages intensifs, on peut espérer, pluies aidant, voir le cheptel des saumons reconstitué.

Rares étaient les brochets capturés il y a dix ans. Ce poisson est actuellement présent en nombre intéressant dans le canal et, chaque année, plus nombreux sont les pêcheurs qui se consacrent à sa pêche.

Les perches elles aussi avaient pratiquement disparu. Six ans d'allevinage commencent à donner des résultats et depuis trois ans on constate une remontée spectaculaire du nombre des perches. Il sera bientôt possible aux pêcheurs de retrouver couramment sur leur table, ce poisson à chair tellement délicate qu'on la qualifie « perchoix d'eau douce ».

Gardons, brèmes, anguilles, mulots pullulent dans le canal. Les locaux s'y intéressent peu, mais ils font le bonheur des touristes, qui de l'Est ou du Nord de la France et aussi de Belgique, viennent de plus en plus nombreux passer leurs vacances à CHATEAULIN pour pouvoir les « taquiner ». Leur regret, pendant un premier séjour est de ne pouvoir offrir leur pêche. Personne n'en veut : les locaux parce qu'ils n'aiment pas le gardon (le plus souvent ils n'en ont jamais mangé), leurs collègues pêcheurs vacanciers parce qu'eux-mêmes n'arrivent pas à consommer la totalité de leur propre pêche. Au bout de quelques jours

chacun se résigne. En fin de séance de pêche, on photographie la bourriche bien garnie, on compte les poissons, on note le nombre sur son memento de pêcheur (tout ceci permettra d'épater les copains au retour de vacances) et l'on vitie la bourriche dans l'Aulne. Le plus souvent les anguilles sont cependant conservées, car les charcuteries de CHATEAULIN acceptent de les fumer. Elles pourront donc être conservées et constituer l'hiver un repas d'autant plus apprécié qu'il aura le goût des vacances.

L'abondance de ces pêches, fait bien l'affaire des épouses, car le mari pêcheur se contente en général de sa matinée de pêche et consent à « sacrifier » ses après-midi à sa famille. Il lui fait donc visiter le pays à moins qu'il ne la conduise sur une des plages de la baie de DOUARNEZ où, pendant qu'épouse et enfants se dorment au soleil, il a encore la possibilité de s'attaquer, autre technique, autre plaisir, aux bars, dorades, congres et maquereaux.

Ailleurs, il n'en est pas toujours ainsi. La journée entière ne suffit pas souvent à la capture d'une dizaine de gardons. Ce n'est donc pas tous les jours que le pêcheur consent à sacrifier son après-midi aux distractions familiales.

Tous les membres de la famille étant satisfaits de leur séjour, venir à CHATEAULIN c'est y revenir chaque été suivant. Parfois on devient infidèle, soit parce que l'épouse ou les enfants désirent changer d'horizon, soit que le mari pêcheur estime à la longue que la qualité de la pêche diminue (on ne se rappelle que des bourriche pleines, on oublie les pêches moins fastes des années précédentes). L'infidélité ne dure qu'un été et l'on revient à ses amours pour CHATEAULIN.

Cet attrait de la pêche est pour l'économie une ressource très importante. Il est de l'intérêt de tous qu'il se maintienne. Pour cela il est indispensable que la qualité de l'eau ne se dégrade pas, mieux qu'elle s'améliore. La station d'épuration a sensiblement assaini notre rivière. Il est nécessaire que chaque riverain comprenne qu'il doit s'abstenir de tout rejet (tous sont polluants) dans l'Aulne et ses affluents.

Outre l'intérêt économique, la santé de tous est en jeu, car tous nous boirons cette eau et quand « le poisson meurt, l'homme est menacé. »



concessionnaire

RENAULT

Marché National de l'Occasion — Toutes marques

Garage de l'Aulne

CHATEAULIN
Tél. 86.12.08

LES SPORTS

On peut être satisfait de voir les stades et les salles abondamment fréquentés, mais on l'est plus encore quand la qualité des sportifs s'y révèle. Qu'en est-il à CHATEAULIN ?

FOOT-BALL

Pour s'en tenir au bilan de la saison 1975-76, les deux équipes premières locales se trouvaient dans le même groupe de promotion d'Honneur. L'Amicale s'y est maintenue en 6ème position tandis que les Coquelicots chutaient en 1ère division.

La saison 1976-77 a plutôt mal débuté tant pour l'une que pour l'autre des équipes ; mais il semble aussi qu'elles se reprennent énergiquement et qu'elles ont bon espoir de se maintenir dans leurs divisions respectives.

Voici un aspect de la composition des ces équipes :

A — AMICALE LAIQUE : Société fondée en 1932. Président de la section Football : Joseph LE GUEN.
Dirigeants : 25
Licenciés : 115

6 équipes engagées dans le Championnat de l'Ouest :
— Équipe A en Promotion d'Honneur
— Équipe B en 2ème division de district
— Équipe C en 3ème division de district
— Équipe Juniors en division supérieure
— Équipe Cadets
— Équipe Minimes.

Une école de football fonctionne tous les samedis avec 60 élèves sous la direction de Michel CARRER.

Le palmarès de l'Amicale au cours de la saison 1975-1976 a été le suivant :

— Équipe A : 6ème en Promotion
— Équipe B : 1ère de son groupe à la division supérieure
— Équipe Juniors : 1ère de son groupe, 1ère des intergroupes et accède aussi à la division supérieure
— Équipe Cadets : seconde de son groupe
— Équipe Minimes : 5ème

L'Amicale évolue sur le Stade Municipal. Il y a lieu de noter que le Collège Saint-Louis met 2 terrains à la disposition des 2 clubs locaux suivant leurs besoins.

B — LES COQUELICOTS.

Président de la Section : Yves QUEMENER

Dirigeants : 25
Joueurs : 115, qui se décomposent comme suit :
— Seniors 20
— Juniors 17
— Cadets 14
— Minimes 14
— Élèves 50

Les séniors évoluent en 1ère division et en 2ème division.

L'équipe des Cadets et celle des Minimes sont engagées dans leur championnat respectif.

Une école de football fonctionne également avec plus de 50 élèves sous la férule d'André BERNARD. Le désir des Coqs, après leur chute de l'an dernier, est de se maintenir dans la division où ils opèrent pour repartir l'an prochain sur de nouvelles bases.



Les COQUELICOTS cette année repartent dans le Ping-Pong. Déjà une vingtaine de licences ont été enregistrées. Deux équipes disputent le Championnat en Départementale 4. La Salle du 1er étage du Patronage sert à l'entraînement et aux épreuves officielles. Les dirigeants prévoient trois tables de jeux.

SPORTS SCOLAIRES

A — ASSU : Plus de 100 lycéens évoluent en ASSU cette année. 12 équipes sont engagées en sports collectifs, réparties comme suit :

a) Garçons :
— Benjamins 2 équipes
— Minimes 2 équipes
— Cadets 1 équipe

b) Filles :
Hand-Ball :
— 2 équipes minimes
— 1 équipe cadette
— 1 équipe junior

Volley-ball :

— 2 équipes juniors.

Cross ASSU : y participent les équipes benjamins, minimes, cadettes et juniors.

* * *

Un magnifique plateau d'éducation physique a été réalisé sur le terrain de l'ancienne petite gare.

Cette réalisation comporte :

— 1 terrain de basket
— 1 terrain de hand-ball
— 1 terrain de mini-basket
— 1 piste d'athlétisme
— des bacs à sable et des bancs, car outre sa vocation sportive, elle pourra aussi remplir un rôle de jardin public.

L'utilisation est pour l'instant réservée aux cours normaux d'éducation physique des Ecoles Marie Curie et Raoul Anthony.

En dehors des heures d'occupation par les scolaires les installations pourront être utilisées par les Associations Locales.

Un petit terrain de foot-ball à 7 est aussi aménagé sur lequel se disputent les rencontres de l'USSEP.

Le terrain de Parc-Bian va être remis en état pour l'entraînement des joueurs et être utilisé aux championnats juniors, cadets et minimes. A noter le terrain de tennis qui a été aménagé au fond de cette aire de jeux.

FARINES
pour Boulangeries, Crêperies, Biscuiteries
23 quai Cosmao — 29150 CHATEAULIN

Crédit Industriel de l'Ouest
votre banque, au service de l'expansion économique régionale
Siège Social : NANTES — Agence de CHATEAULIN, 14 rue de l'Eglise

LE SPORT à ST-LOUIS

Depuis l'ouverture de la branche secondaire (second Cycle) en 1945, l'École St-Louis a été régulièrement à l'UGSEL (Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre) et marginalement à l'ASSU.

Si dès les débuts son comportement dans les compétitions fut excellent au plan départemental et même régional, c'est depuis la création de postes à plein temps de professeurs spécialisés d'éducation physique en 1958 que l'établissement s'est affirmé au plan national. C'est dire le rôle déterminant joué par M. Jo Paugam dans la progression des résultats, aidé par la suite par MM. Moré, Guédés, Percheb et Mme Tromeur (Marie-Hélène Paugam), tous anciens élèves. Ces résultats, les Chateaulinois les connaissent par l'information des correspondants de presse locaux. Ils constituent l'un des palmarès les plus enviablés de l'Enseignement National Catholique. Dans l'impossibilité d'en établir l'énumération détaillée, voici — avec une mention particulière aux représentants Chateaulinois — un survol par les sommets des différents sports pratiqués.

Football Cadets - Juniors.

10 titres de Champion de France. Mention à Jean-Yves BOSSON international UGSEL, à Jean-Pierre FILLY, Goulven BODENAN, Jean-Pierre ARCHANT, Jean-Yves LE GOF, Jean-Luc ABILLY et Bertrand COME, Champions de France.

auto-collants
affiches
tee-shirts
panneaux de chantiers
création de sigles
grapholor
50 QUAI DE GAULLE
29150 CHATEAULIN Tel 86.23.23



CONFECTIONS — NOUVEAUTÉS
MERCERIE - BONNETERIE
LINGERIE
Mme Giro
9 place du Marché, 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.01.14

ASSURANCES toutes natures
Assurances Max VALOIS
6 place du Marché - 29150 CHATEAULIN - Tél. 86.04.43



SPORTS NAUTIQUES

La piscine de CHATEAULIN est mise en service depuis le 6 juin 1972. C'est à cette date que l'on peut situer le « top » de départ de la natation Châteaulinoise sous 3 formes actuelles :

- natation de loisir et d'entraînement
- natation scolaire
- natation sportive.

La natation sous ces trois formes est évidemment sportive mais sous l'appellation sportive est sous-entendue compétition dont le Club Nautique Châteaulinois en a la charge principale.

Le Club Nautique Châteaulinois a existé dès l'après-guerre et par manque d'installations a disparu. Le club a revu le jour en 1973. Les débuts ont tout de suite surpris au niveau départemental chez les grands et au niveau régional chez les petits qui classent le Club 1er Breton en coupe de classement des jeunes dès la première saison. C'est encourageant surtout que le club ne comporte que 19 licenciés y compris les membres du bureau.

Maintenant les résultats de coupe de classement des Jeunes s'étendent aux Critériums Régionaux. Deux nageurs ont même réussi brillamment au niveau national à Poitiers, l'un d'eux monta sur le podium 2ème du 400 à nage libre des Garçons nés en 1965 et l'autre finaliste A du 100 m nage libre des Filles nées en 1964.

Pour citer quelques noms :

- Yves Pensac titulaire de 15 meilleures performances bretonnes
- Nicole Moysan titulaire de 11 meilleures performances bretonne, sélectionnée interrégionale
- Catherine Le Floch la plus rapide brasseur de 12 ans en Bretagne
- Sylvie Peoc'h la plus rapide crawluse de 14 ans de Bretagne (1'08" aux 100 m nage libre)
- Nelly Le Jeune l'une des plus rapides papillonneuses de Bretagne sélectionnée interrégionale
- Eric Peron 1'04" aux 100 m nage libre.

Nos jeunes, qui font maintenant comme leurs aînés, ont tous des titres de premiers dans leurs catégories d'âges et une sélection pour une Coupe interdépartementale qu'ils ont brillamment remportée à Lamballe le 30.05.76.

Nos nageurs sont presque tous médaillés et sont tous familiarisés avec la plus haute marche des podiums régionaux.

Il reste à leur souhaiter un peu de chance pour gravir l'échelon national.

Cette saison, en plus, il faut leur souhaiter beaucoup de courage pour les entraînements toujours très éprouvants qui ne durent jamais moins de 9 heures par semaine et pour certains 12 heures par semaine. Il faut le faire !...

Ces brillants résultats sont dus à la grande compétence des entraîneurs : René LECAM et Daniel LE FUR.

TENNIS-CLUB

ENCADREMENT :
 Président : LAVERGNE Maurice
 Vice-Président : CORNEC Yves
 Secrétaire : BRISSEUX André
 Trésorier : LE DEIST Maurice
 Conseiller technique : MORE Denis.

MEMBRES :
 En 1975/1976 : 45 adultes
 40 jeunes

ACTIVITES :
 Tennis loisirs
 Tennis initiation pour les jeunes et les adultes

MOYENS :
 3 courts de tennis :
 1 court bitume ancien - extérieur
 1 court bitume neuf - extérieur
 1 court couvert en parquet.
 Lance balles et raquettes pour les jeunes.

ECOLE DE TENNIS :
 Elle a intéressé en 1975/76 12 adultes et 40 jeunes.

COTISATIONS :
 Mise à disposition à titre gratuit du court ancien en permanence, du nouveau court de Prat Bihan les mercredis et samedis après-midi.
 Prêt de raquettes pendant les cours.

FACILITES ACCORDEES AUX JEUNES :
 Mise à disposition à titre gratuit du court ancien en permanence, du nouveau court de Prat Bihan les mercredis et samedis après-midi.
 Prêt de raquettes pendant les cours.

PROBLEMES ACTUELS :
 Les dirigeants du club éprouvent de grosses difficultés à trouver un éducateur moniteur qui pourrait assurer de façon régulières les cours de tennis pour les jeunes. Ils invitent ces derniers à profiter des installations et des facilités qui leur sont données.

CYCLISME

On ne peut parler bicyclette sans bien évidemment évoquer le Circuit de l'Aulne. CHATEAULIN est véritablement devenue La Mecque du Cyclisme.

Créé en 1931 par Bertrand COME, ce circuit se disputait à l'époque sur deux étapes, jusqu'au moment où le Comité prit la décision de faire courir son épreuve sur les 7 km d'un parcours idéal, spectaculaire au possible et qui de plus en plus draine sur les bords de l'Aulne une foule de spectateurs toujours plus dense, à telle enseigne que l'on se pose finalement la question de savoir si nous pourrions à l'avenir canaliser les moutons de ce sport cycliste si populaire en Bretagne.

Trois championnats de France ont été disputés sur ce parcours (1955 - 1957 - 1964) ainsi que deux étapes du Tour de France (1958 - 1965) et il est agréable de constater que les vainqueurs de l'une ou de l'autre de ces épreuves ont été ou sont encore les plus grands champions internationaux.

Il n'est pas présomptueux de dire que le Circuit de l'Aulne est le plus grand Critérium d'Europe et par conséquent du Monde aux dires même de vedettes telles qu'Edy Merckx ou Félice Gimondi qui ont parcouru tous les pays et disputé les plus grandes épreuves sur le plan mondial. Cyrille Guimard affirmait à CHATEAULIN, lors du 40ème Circuit le 6 septembre, que notre public doublait celui de la veille au Championnat du Monde à OSTUNI. C'est dire combien le public breton est de plus en plus concerné par l'épreuve Châteaulinoise où il a l'occasion de côtoyer les plus grands champions et d'assister à une véritable course fut-ce même au lendemain de « l'Arc-en-Ciel ».

Ne parlons pas de ce palmarès de ce circuit de l'Aulne si cher aux Châteaulinois et qui a toujours été soutenu matériellement par la Municipalité dès sa création. Nous y voyons les noms les plus prestigieux du Cyclisme depuis 1956 à aujourd'hui. Tous les maillots de champions du Monde ou de France avec les maillots jaunes du Tour ou roses du Giro y ont figuré.

Le Comité du Circuit de l'Aulne espère rester dans la tradition et présenter à son fidèle public les champions les plus renommés. Il ose aussi espérer organiser prochainement un Championnat de France, voire un championnat du Monde.

Il est organisé aussi à CHATEAULIN, le lendemain du Circuit de l'Aulne, le Prix Bertrand COME, pour commémorer la mémoire de celui qui créa la grande épreuve Châteaulinoise. Cette épreuve est réservée aux amateurs jusqu'à 25 ans et constitue un véritable Championnat Régional pour les Jeunes.

Enfin, au printemps de chaque année, c'est l'Essor Breton avec une arrivée d'étape le matin et l'après-midi une course contre la montre sur les pentes très abruptes du Ménez-Quélér'h.



**PAPETERIES
SIEPECA**

Sacs cabas publicitaires, papiers alimentaires,
papiers personnalisés, papiers fantaisie,
étiquettes, nappes et serviettes papier
Tél. (98) 86.08.54
Z.I. de Ty-Vougeret, 29150 CHATEAULIN-DINEAULT

TANGARA
SÉLECTION DU PATRON
Sélection des meilleures caves
LE MANACH
Rue Graveran Tél. (98) 86.07.92

ÉPICERIE EN GROS
Yves JUGUET
Z.A. Stang-ar-Garrant — 29150 CHATEAULIN
Tél. 86.09.54

TOUTES ASSURANCES — CRÉDITS
BRÉLIVET - LOUBOUTIN
 36 grand'rué — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.07.73

PEINTURE Encadrements - Papiers peints
VITRERIE **G. GUELARD**
 13 grand'rué — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.08.87

LA PÉTANQUE

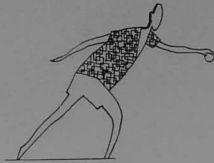
Le club de pétanque de CHATEAULIN a été créé en 1969. Le nombre de licenciés est en moyenne de 57, ce qui le place dans la bonne moyenne des clubs du département. Ses résultats sont des plus honorables. Il n'a jamais participé, pour l'instant, aux championnats nationaux, mais il s'en est fallu de peu (finale départementale en 1973, quarts de finale en 1975).

En pétanque, il faut considérer deux catégories de joueurs :

- 1) Ceux qui jouent et considèrent la pétanque comme un divertissement. Ils sont très nombreux, comme le témoin, sur le plan local, l'affluence sur le Quai Robert Alba, quel que soit le temps.
- 2) Ceux qui en font un sport et acceptent par conséquent une certaine discipline et une structuration qui, soit dit en passant, est excellente au plan départemental. Ils participent aux compétitions officielles qui comprennent entre autres les championnats qualificatifs aux championnats départementaux puis nationaux.

La Pétanque Châteaulinoise fait partie du secteur 6 comprenant par ailleurs les clubs de La Roche-Maurice, Landerneau, Plougastel, Le Faou, Quimerch, L'Hôpital-Camfrout, Crozon.

La Pétanque Châteaulinoise organise par an un seul concours officiel. Les frais d'arbitrage (environ 80 à 100 F) étant trop élevés pour son budget.



Elle organise par ailleurs un minimum de 3 concours populaires qui bénéficient de subventions (1er mai - 14 juillet - samedi des Fêtes). Ceci pour le plus grand plaisir des joueurs Châteaulinois ou des communes environnantes, licenciés ou non.

Ces concours ont toujours connu un très grand succès, surtout celui de septembre. La construction d'un muret le long du canal a été très appréciée par tous, apportant, outre la sécurité, une plus grande diversité dans l'orientation des jeux. Il ne manque plus que l'éclairage...

CHATEAULIN a organisé un Championnat départemental en 1974 (qualificatif pour le Championnat de France). Ce fut un succès total tant pour les restaurateurs que pour le Club.

Nous aimerions bien en organiser un autre prochainement, mais des garanties nous sont demandées.

FABRICANT DE CHEMINÉES **MONUMENTS FUNÉRAIRES**
 PIERRES DE TAILLE — CAVEAUX — ENTRETIEN DE TOMBES
Marbrerie DRUAIS Téléphone 86.05.79
 63 rue Graveran — 29150 CHATEAULIN

 **GALERIES du PAPIER PEINT**
 Le spécialiste au service de l'amateur
 7 rue Baltzer - 29150 CHATEAULIN - tél. 86.13.59
 PRIX SUPER-BAS DIRECT CUISINE

Constructions Industrialisées
 Clapiers, poulaillers, abris de jardins, garages
H. DOIZON Ets LAUDREN
 Route de Brest — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.15.89

HOTEL — RESTAURANT
J. CADET
 5 rue Baltzer — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.01.04

Spécialités Gâteaux Bretons
H. GUILLOU
 36 quai Carnot — 29150 CHATEAULIN — Tél. 86.04.23



COOPÉRATIVE AGRICOLE
DE CHATEAULIN ET BRIEC

B.P. 43 PENMEZ
 TÉL. (98) 86.07.58 — TELEX 94353 29150 CHATEAULIN

L'UNION DES ASSURANCES
DE PARIS



Automobile, Incendie
 Responsabilité Civile et diverse
 Vie, Maladie, Navigation

A. LE GALL

3 rue Pierre Jaffret

29150 Châteaulin — tél. 86.05.84

TRAVAUX PUBLICS 

B. P. n° 3 — tél. 86.23.46

29150 CHATEAULIN

JOS

CARTES POSTALES
 CARTES DE VŒUX
 DIAPOSITIVES
 PHOTOS — DÉCOR
 COLLECTIONS: IMAGES
 REFLETS DE BRETAGNE

EDITIONS D'ART JOS LE DOARE 29150 CHATEAULIN

"AU CYCLAMEN"

FLEURS
 mariages, deuil
 cadeaux

L. CENTUR

8 quai Charles de Gaulle

29150 CHATEAULIN — tél. 86.14.17

CAISSE d'ÉPARGNE
de CHATEAULIN



Placements
 et
 Crédits au logement
 aux conditions
 avantageuses

là où est l'écureuil...



Entreprise générale de

- BATIMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- MENUISERIE

Pierre HÉTET & Fils

29117 Pont-de-Buis-lès-Quimerc'h

Tél. 81.90.98 & 81.92.26



Quels que soient votre activité, vos revenus...
**préparez votre avenir et celui de
vos enfants,**

en souscrivant à l'

ÉPARGNE LOGEMENT

du

Crédit Agricole

Partout votre voisin...

8500 bureaux en France !

A CHATEAULIN : 13 quai Jean Moulin – Tél. 86.11.19